

René COUFFON

QUELQUES NOTES

sur les

Seigneurs d'Avaugour

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DES COTES-DU-NORD

LES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

1934

René COUFFON

QUELQUES NOTES

sur les

Seigneurs d'Avaugour

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DES COTES-DU-NORD

L'ES PRESSES BRETONNES - SAINT-BRIEUC

1934

Quelques notes sur les Seigneurs d'Avaugour

Les Bas-Bretons, écrivait Dubuisson-Aubenay en 1636, sont exacts conservateurs de leurs noblesses, grands armoyeurs et généalogistes (1).

Il existe en effet actuellement, tant dans les archives et bibliothèques publiques que dans les cabinets des érudits, un nombre considérable de généalogies bretonnes anciennes et du plus grand intérêt pour l'histoire féodale de la Province. Malheureusement, beaucoup d'entre elles renferment de graves inexactitudes, erreurs quelquefois volontaires de généalogistes complaisants, parfois dues simplement à la pénurie des documents rencontrés par leurs auteurs, le plus souvent enfin inhérentes à une critique insuffisante des textes mis en œuvre. Elles deviennent dès lors, au lieu d'une aide précieuse, un sujet d'embarras pour l'historien.

Parmi les généalogies les plus erronées des familles marquantes de Bretagne, si extraordinaire que cela puisse paraître, il y a lieu de mentionner, pour le deux dernières causes à la fois, celles des Maisons de Penthievre et d'Avaugour.

Cette dernière a cependant fait l'objet de nombreuses études de la part d'auteurs consciencieux tels que du Paz, le baron du Vieux-Chastel, Dom Lobineau, Dom Morice et de Courcy pour ne citer que les principaux (2).

(1) Dubuisson-Aubenay : *Itinéraire de Bretagne en 1636*. Edition des Bibliophiles bretons, Nantes, 1898, t. II, p. 245.

(2) Du Paz : *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*. Paris, Buon, 1620, pp. 22 et suiv. — Dom Lobineau : *Bibl. Nat. f. fr. 18711*, et en tête du t. I de l'*Histoire de Bretagne*. — Dom Morice, f. fr. 22347 fol. 1 et suiv. et pp. 151 et suiv. et f. fr. 22348, fol. 74 et suiv. — Baron du Vieux-Chastel : *Bibl. Nat., Cabinet d'Hozier*, 282, art. Quélen. — De Courcy : *Continuation du Père Anselme*, t. IX bis. — D'autres travaux très importants ont été faits sur la Maison d'Avaugour, notamment par de Barthélémy et Geslin de Bourgogne, dans

A la fin du siècle dernier, René Kerviler, frappé de leurs discordances, essaya de mettre un peu d'ordre dans ces divers travaux ; mais, s'il corrigea quelques inexactitudes, il propagea une fois de plus, comme nous allons le montrer, les erreurs les plus graves de ses devanciers (3).

La présente note, en l'absence de textes indispensables que nous n'avons pu retrouver malgré de longues recherches, n'a pas la prétention de présenter une généalogie complète de la maison d'Avaugour, mais simplement de rectifier plusieurs erreurs importantes sans cesse répétées, espérant ainsi aider ceux qui pourront entreprendre un travail définitif à ce sujet.

..

A-t-il existé, comme il est généralement admis, une maison ancienne d'Avaugour ayant eu pour berceau le château de ce nom, dont les vestiges, non loin du village de Saint-Péver, dominent encore la vallée du Trieux ? Les textes sont, à notre connaissance, parfaitement muets à ce sujet et l'on en est réduit à des conjectures.

L'un des auteurs qui a le plus particulièrement étudié l'antique maison de Goelo, A. de Barthelemy, pensait qu'elle se fonda en Avaugour-Minibriac, probablement par le mariage de la fille d'Erispoë avec Gurwant (4).

Nous croyons, quant à nous, qu'il faille reconnaître l'héritière de cette maison d'Avaugour-Goelo, et en tous cas du Goelo, dans la comtesse Havoise, épouse d'Etienne, l'un des nombreux fils d'Eudon comte de Penthièvre et d'Onguen de Cornouailles (5).

les *Anciens Evêchés*, t. IV et V ; par Chardin : *Bulletin monumental*, 1894, pp. 317-345 et 303-322 ; et récemment par J. Le Moñnier : Guingamp, Avaugour et Penthièvre, Rennes, 1923.

(3) René Kerviler : *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, Rennes 1887, pp. 365-405.

(4) De Barthelemy : *Mélanges historiques et archéologiques*, t. I, p. 69.

(5) Havoise est généralement qualifiée comtesse de Guingamp, ce qui n'est indiqué dans aucun acte, à notre connaissance. Le comte Alain, lors de la fondation de Beauport en 1202 donna entre autres aux moines « villam comitisse avic

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de cette union les fiefs de Goelo et d'Avaugour restèrent entre les mains de leurs descendants et qu'Henry, fils aîné du comte Alain, dépouillé par le duc Pierre Mauclerc en 1214, ne conserva des biens de son père que ces seules terres et prit le nom d'Avaugour (6).

La branche aînée de cette Maison se fonda, comme l'on sait, dans la Maison de Bretagne en 1318 par le mariage de Jeanne d'Avaugour, fille aînée d'Henry et de Jeanne d'Harcourt, avec Guy de Bretagne, fils du duc Arthur et de Marie, vicomtesse de Limoges.

La seigneurie d'Avaugour fut confisquée après l'attentat des Penthièvre en 1420 ; et postérieurement, par lettres patentes du 24 septembre 1480, publiées et reçues au Parlement général tenu à Vannes le 27 mars avant Pâques 1483, le duc François II la fit revivre, en titre tout au moins, en faveur de François, fils naturel qu'il avait eu d'Antoinette de Maignelais. Les descendants de celui-ci portèrent le titre de barons d'Avaugour, comtes de Vertus et de Goelo, et prirent également le nom d'Avaugour, bien qu'en réalité cette branche bâtarde de Bretagne ne se rattachât à la véritable Maison d'Avaugour que par Madeleine de Brosse, descendante de Charles de Blois et épouse de François auteur de cette Maison, nous la laisserons donc de côté dans ce qui va suivre.

Revenons maintenant aux branches cadettes d'Avaugour. Deux branches principales en étaient issues : la branche des seigneurs de Kergroix et celle des seigneurs du Parc.

La première se fonda elle-même en 1430 en Bellouan par le second mariage de Blanche d'Avaugour et de Jean de Bellouan,

me que dicitur Caraburum, c'est-à-dire la villa de son ayeule (Havoise) appelée Keramburon en Plouëze, nommée dans tous les actes postérieurs la Grange au Buron et devenue sur la carte d'E.M. la Grange au Buisson. Cet acte, comme d'autres relatifs à la dotation de l'abbaye Sainte-Croix de Guingamp, montre que la comtesse Havoise possédait des biens propres en diverses parties du Goelo dont elle était probablement ainsi l'héritière.

(6) Kerviler indique que le comte Alain épousa Pétronille d'Avaugour et prit dès ce moment le nom d'Avaugour, pure fantaisie qu'aucune des nombreuses chartes souscrites par le comte Alain ne vient autoriser et que viennent contredire au contraire les enquêtes de 1235 et de 1217 que nous mentionnons plus loin.

dont les descendants prirent le nom d'Avaugour, mais sont donc en réalité des Bellouan. De cette seconde maison sont sortis les rameaux du Bois, de Saint-Laurent, de la Lohière, etc.

La seconde des branches, celle du Parc, se fonda en Meulent au milieu du xv^e siècle par le mariage de Jeanne d'Avaugour, dame du Parc, et de Thomas de Meulent. D'elle sont issus les rameaux de la Roche-Mabille et de Courtalain.

De l'attache des branches de Kergrois et du Parc

1^o BRANCHE DE KERGROIS

Si l'on excepte Apuril de Lourmaye, qui, ayant entrevu la vérité, rattachait cette branche à Geffroy, fils d'Henry et de Philippe de Rohan, Henry, fils lui-même d'autre Henry et de Marguerite de Mayenne (7), tous les auteurs indiquent qu'elle est issue de Juhel d'Avaugour, époux de Catherine de Léon et fils d'Henry et de Marguerite de Mayenne.

L'acte du 9 juin 1426, par lequel le duc Jean V ordonne de payer à Blanche d'Avaugour, veuve de feu messire Olivier de Manny, sieur de Tieuville, les arrérages d'une rente de cent livres due sur la terre de Goelo, « ainsi que aultrefois nous a apparu par lettres, que messire Geffroy d'Avaugour composa avec son aîné, seigneur de Goello, et depuis ont été poïées à messire Guillaume d'Avaugour père de la dite dame Blanche », montre qu'il n'en est rien et que l'auteur de cette branche est Geoffroy, autre fils cadet d'Henry et de Marguerite de Mayenne (8).

Cet accord entre Geffroy et son neveu Henriot nous a d'ailleurs été fort heureusement conservé. Geffroy réclamait en partage de ses parents la terre de L'Aigle et une maison à Paris qui

(7) Note manuscrite qu'a bien voulu nous adresser le vicomte Ervoy de Portzamparc à qui nous remercions ici toute notre gratitude. Cette étude manuscrite a été signalée par Keriber (*loc. cit.*) mais il n'en a tiré aucun parti.

(8) Actes de Jean V. Edition Blanchard, n^{os} 2674 et 2676.

avait appartenu au comte de Macon. En 1282, Henriot accorda à son oncle cent livres de rentes sur ses revenus de Goelo (9).

D'autre part, les seigneurs de Kergrois possédant au début du xiv^e siècle la terre de Meslan en ramage de la Roche-Moisan, descendaient donc d'autre Geffroy, époux de N. de la Roche-Moisan, et fils lui-même d'Henry et de Philippe de Rohan, Henry fils de Geffroy dont nous venons d'indiquer l'attache. Il est alors facile, ainsi que nous le verrons plus loin, de dresser la descendance de cette branche.

Rameau de la Galliotière

Nous avons longtemps recherché, sans succès, l'attache du rameau de la Galliotière, attribuée par de Courcy à Guillaume de Bellouan, dit d'Avaugour, fils cadet de Jean de Bellouan et de Blanche d'Avaugour, héritière des Kergrois. Plusieurs actes nous ayant montré qu'il n'en était rien, ainsi que nous le verrons à ce degré, le vicomte Ervoy de Portzamparc voulut bien avec son obligeance coutumière, compulser pour nous le dossier P 1828 des archives de la Loire-Inférieure contenant les titres de la Galliotière. Il acquit la certitude, partagée d'ailleurs par M. l'abbé Bourdeaut, que cette seigneurie appartenait non à la Maison d'Avaugour, mais à une famille Davaugon, comme nettement écrit dans les divers aveux.

Nous-mêmes, avons retrouvé divers actes mentionnant, comme membres de cette dernière Maison, Charles Davaugon, chanoine de Nantes et abbé de Pornic, décédé en 1478, ainsi que Thomas Davaugon, seigneur des Salles en 1451 et vivant encore en 1471.

2^o BRANCHE DU PARC

Tous les auteurs anciens et les généalogistes modernes, à l'exception de l'abbé Angot et du marquis de Beauchesne, donnent pour attache à cette branche Guillaume, fils cadet

(9) Dom Morice : *Pr. L.* col. 1063.

d'Henriot sire d'Avaugour, et de Marie de Beaumont, mentionné dans diverses généalogies comme père de Jean, époux de Jeanne Paynel et grand-père de Juhel, seigneur du Parc et de la Roche-Mabille. Il est non moins aisé de démontrer qu'il n'en est rien.

Rappelons tout d'abord un acte capital pour l'histoire de la Maison d'Avaugour : l'enquête ordonnée par le roi en 1341 pour la succession du duché de Bretagne, nous y lisons :

« Item en la succession de Monsieur Jean d'Avaugour qui fut évêque de Dol, auquel mort, alors que vivaient Guille d'Avaugour, son frère, et les filles dudit seigneur d'Avaugour (Henry, époux de Jeanne d'Harcourt), vint à la succession de l'héritage qu'il tenait Madame de Penthièvre, parce qu'elle représentait le seigneur d'Avaugour son ayeul, frère aîné dudit évêque, et sa dite mère, déjà morte, fille aînée dudit seigneur d'Avaugour, et en débouta ledit seigneur Guillaume, qui était frère ; et lesdites autres sceurs de sa mère qui tous étaient prochains en degré » (10).

Cet acte montre nettement que Guillaume, outre son frère aîné Henry, seigneur d'Avaugour, n'avait qu'un autre frère, Jean, évêque de Dol, et plusieurs sceurs dont Blanche, épouse de Guillaume d'Harcourt, comme nous le montrerons plus loin.

Contrairement à ce qu'indique l'abbé Angot, Guillaume eut des enfants ; sinon, dans l'acte du 24 décembre 1403 par lequel Alain de Rohan réclamait au comte de Penthièvre ses droits par représentation de Marguerite d'Avaugour son ayeule, dans la succession de Henry d'Avaugour et de Jeanne d'Harcourt, et dans les héritages de Blanche et d'Isabeau d'Avaugour, décédées sans hoirs, il eût été autrement fait mention de Guillaume, qui possédait également des biens hors de Bretagne et dont il aurait été aussi héritier.

D'autre part, deux extraits des comptes du trésor royal des années 1349 et 1352 mentionnent un Jean d'Avaugour, neveu et héritier de Blanche d'Avaugour, veuve de Guillaume d'Harcourt, qui ne peut donc être que le fils de Guillaume d'Avaugour et qui fut son seul fils comme nous l'allons voir.

(10) Bibl. Nat. f. fr. 22338, fol. 118.

En effet, si aucun texte original ne qualifie Guillaume de seigneur du Parc, pas plus d'ailleurs que de seigneur de la Roche-Mabille, il eut par contre en partage, suivant un inventaire des titres de la trésorerie du chastel de Mayenne trouvé en 1396 (11), les terres d'Ambières et de Saint-Aubin-Louvain que l'on retrouve entre les mains de son fils Jean et de son petit-fils autre Jean, époux, par contrat passé à Poitiers le 6 juin 1360, de Jeanne Paynel. Or les actes concernant la succession de ce dernier montrent qu'il n'eut pas d'enfants et pour héritière sa cousine Jeanne d'Ancenis, femme en secondes noces de Charles de Dinan et fille de Geoffroy d'Ancenis et Blanche d'Avaugour (dont le mariage eut lieu vers 1325), ce qui montre donc également que Jean était le seul fils de Guillaume (12).

Si, comme nous venons de le montrer, Guillaume n'est pas l'auteur de la branche du Parc, où prend-elle son attache ? Nous ne le savons exactement. Le premier qui soit qualifié de seigneur du Parc avec certitude est Louis d'Avaugour, rappelé dans la fondation de quatre messes par semaine faite en 1369, en exécution de ses intentions, par son fils Juhel sur l'autel de sainte Marguerite de l'église de Brécé (13).

Suivant l'abbé Angot et le marquis de Beauchesne qui ont étudié cette branche, le père de Louis serait Jean, en tête des protestataires du Maine en 1301 et 1314 (14). Il paraît en effet à peu près certain, et en tous cas vraisemblable, que Louis était bien fils ou plutôt petit-fils de Jean, les actes précités indiquant qu'il avait des possessions au Maine.

De qui descendait lui-même Jean ? Aucun acte ne vient éclaircir son origine. Le marquis de Beauchesne estime qu'il était peut-être l'un des fils d'Alain et de Clémence de Dinan ; ce qui est possible, mais nous pensons, quant à nous, qu'il était

(11) Marquis de Beauchesne : *Histoire du Château et de la Châtellenie d'Ambrières*. Laval, 1920, p. 13.

(12) Sur cette succession, voir : *Archives historiques du Maine*, t. V, pp. 359-361.

(13) A. N. J. I. 138, fol. 118.

(14) Abbé Angot : *Dictionnaire de la Mayenne*, articles Avaugour et du Parc. — Marquis de Beauchesne, *loc. cit.*

plutôt, si l'on s'en rapporte à la succession des prénoms, argument évidemment bien fragile, fils de Louis qui figure en mai 1265 en tête des témoins du contrat de mariage d'Hervé de Léon et de Catherine de Laval (1). Louis était-il lui-même fils cadet d'Henry et de Marguerite de Mayenne comme cette dernière date semble l'indiquer, ou était-il son petit-fils et fils de Juhel et de Catherine de Léon, il est impossible en l'absence d'actes de le dire. Bien que l'abbé du Vieux-Chastel indique en effet comme date de cette dernière alliance 1242 et les *bénédictins* 1240 (16), nous la trouvons un peu prématurée, mais non pas impossible, si l'on veut bien se rappeler qu'Henry naquit en 1205 et que Juhel était son fils cadet.

Ayant ainsi démontré que les attaches données pour les deux principales branches étaient erronées et précisé celle de Kergrais, nous allons poursuivre la généalogie sommaire de cette Maison en indiquant et discutant au fur et à mesure les nombreuses divergences que l'on rencontre dans les principaux travaux publiés.

Généalogie sommaire de la Maison d'Avaugour

A. — BRANCHE AÎNÉE

I. — Henry, fils du comte Alain et de sa troisième femme, Alix (17), naquit le 16 juin 1205 (18). Fiancé à Alix, héritière du

(15) *Betrand de Brouillon : La Maison de Laval*, t. II, p. 23.

(16) Du Paz donna l'extrait suivant de l'inventaire des titres de Beauport : « *Contrat de mariage de Juhel, fils d'Henry d'Avaugour et de Catherine, fille d'Hervé de Léon, par lequel, entre autres choses, il est dit que le dit Juhel aura son droit pleinement tant aux héritages de père que de mère, nonobstant l'assise du comte Geoffroy ; acte daté du dimanche avant la nativité de Saint Jean-Baptiste, 1240* ». *Bibl. Nat.*, f. fr. 2237, fol. 65.

(17) L'on serait tenté d'écrire quatrième. Le nécrologe de Beauport porte en effet : *XIV Kal. Augusti : Comm. Merchaute prime uxoris fundatoris nostri ; III id. octobris : Comm. Aelodia secunde uxoris comitis Alani fundatoris nostri ; XIV Kal. Augusti : Comm. Petronilla comitisse ; pro Petronilla fundatrice nostra in primis vespere dice Margorite dicantur novem lectones de mortuis. (Anciens Ecclésiastiques de Bretagne, t. IV, pp. 226 et 227).*

D'autre part, la mort de la comtesse Aheles est aussi mentionnée : *Anno gratie M. CC. XVI. obiit Aheles comitissa, quondam Alani comitis uxor, mater Henrici*

duché de Bretagne, par contrat dressé à Paris le 7 décembre 1209 en présence de Philippe-Auguste (19), il reçut peu après à Lamballe, malgré son jeune âge, mais à la demande de son père déjà très malade, l'hommage de ses barons : Prigent de Tonquédec, Guehenno de Kemper et le Vignier de Minibrac entre autres (20).

Mais, peu avant la mort du comte Alain survenue le 21 décembre 1212, les barons de Bretagne, suivant Le Baud, du Paz et les chroniqueurs anciens, « considérant le bas-âge dudit Henry qui n'étoit que de sept ans et connoissans qu'ils avoient besoin d'un duc non enfant, mais homme fort et puissant et bien alié de parentz et amis », choisirent Pierre, fils de Robert comte de Dreux et « partant qu'il étoit de lignage royal, ils le marièrent à Alix » (21).

comitis ; II id. octobris, scilicet in die sancti Calixti papae (15 octobre). (Chroniques Annonex. D. M., Pr. I, col. 107, dans Cabinet d'Hoziar, 282, généalogie de Quillen, ainsi que Bibl. Nat. f. fr. 2237, fol. 127). La fondation de Beauport à laquelle souscrivirent le comte Alain et la comtesse Pétronille datant de 1202, Aheles serait donc la quatrième femme du comte Alain, mais nous croyons cependant que le nécrologe de Beauport est erroné et qu'Alix et Aheles ne font qu'une seule et même personne, décédée le 14 octobre 1216, sans quoi ce nécrologe n'eût pas manqué de la mentionner également. Elle était sœur ou belle-sœur du vicomte de Beaumont, puisque lorsque Henry prit le parti du roi, il eut pour pères Baoul, vicomte de Beaumont, son oncle maternel, Richard de Beaumont son cousin, et Thibaud de Mathefelon (D. Lobineau, t. fr. 18711).

(18) Le XVI des calendes de juillet, suivant les *chroniques annonz* (D. M., Pr. I, col. 112). L'année 1205 est confirmée par l'enquête faite pour Henry d'Avaugour en 1235 sur laquelle nous reviendrons plus loin. (A. N., *Treasure des Chartes J.* 241 A n° 29, publiée par de la Borderie : *Mémoire de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI (1892) pp. 106 et suiv., et du même auteur : *Recueil d'Actes inédits des Ducs et Princes de Bretagne*, Rennes, 1902, pp. 18 et suiv.)

(19) D. M., Pr. I, col. 812 et 813.

(20) Enquête pour Henry d'Avaugour de 1235, *loc. cit.*

(21) *Anno gratie M. CC. XII obiit Alanus comes, filius Henrici comitis, die S^{ti} Thomae Martyris. Notandum est memorari quod Alanus comes tenuit Penthevrion et Treveorian cum aliis terris suis VII annis cum dimidio, bene et in pace* (D. M., Pr. I, col. 821). Cet acte, bien que précisant le jour de Saint Thomas indique le IV des calendes de janvier et la *Chronique de Savigny* le jour des calendes (I, II des *mélanges de Baluze*).

A la fin de 1211, Philippe-Auguste était inquiet de l'alliance du roi d'Angleterre, de l'empereur d'Allemagne et du comte de Bologne. Il redoutait une alliance venant d'Aquitaine ; aussi, en février 1212, séjourna-t-il au Mans où il s'assura entre autre le concours d'Amour de Craon qui lui prôna l'appui de son château de Chantebœuf ; de Guillaume des Roches, de Juhel de Mayenne, du comte d'Alençon et de Raoul vicomte de Beaumont. Il envoya des messagers vers Guy de Thouars ; et, en novembre 1212, nous voyons Pierre de Dreux lui promettre d'observer les conventions arrêtées avec Guy de Thouars, comte de

Plus vraisemblablement, le roi de France ne fut pas étranger à cette alliance et l'imposa probablement (22).

Quoiqu'il en soit, sans se soucier de l'acte de 1209, il reçut le 27 janvier 1213 (n. s.) l'hommage lige du duché que lui rendit Pierre de Dreux (23).

Les barons désiraient un chef, ils l'eurent. Aussitôt en possession de la régence, le nouveau duc, considérant comme un danger d'avoir de trop puissants vassaux, résolut de les abattre, en particulier le comte Henry, alors en possession du Penthièvre et du Trécor et sous la tutelle d'un autre important feudataire, son oncle, Conan de Léon (24). Il envahit donc sans provocation les fiefs d'Henry avant qu'il eût dix ans accomplis et environ un an après la mort du comte Alain, c'est-à-dire en 1214 (25).

Celui-ci, réduit au Goelo, prit alors le nom d'Avaugour qu'il porte dans une donation faite à Bonrepos en 1217 (26).

Dans les années qui suivirent, il prit naturellement parti pour les seigneurs de Léon dans la lutte qu'ils soutinrent contre le duc pour la défense des privilèges de la noblesse ; mais, après que Pierre eut écrasé à Chateaubriand (27), le 3 mars 1222,

Bretagne, et les autres barons et hommes du roi en Bretagne. (Voyez L. Delisle : *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*, Paris, 1856, et notamment les actes n^{os} 1410 et 1411).

(23) Le Baud : Bibl. Nat., M. f. fr. 1665, fol. 33 ; voir également du même auteur : *Chroniques et Histoires des Bretons*, édition de la Lande de Calan, livre III, pp. 64 et 65.

(24) J. Levron : *Catalogue des Actes de Pierre de Dreux*, Acte n^o 7.

(25) Voir L. Delisle : *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, loc. cit., n^o 1413.

(26) Voir *L'enquête de 1235* (loc. cit.) qui montre que ce ne fut donc pas après la bataille de Chateaubriand comme généralement indiqué. Il semble bien que le prétexte de cette spoliation ait été la non reconnaissance par Pierre Mauclerc de la donation faite en 1205 par Geoffroy de Penthièvre au comte Alain de ses biens et de son droit d'aînesse au détriment de Constance, mère de la duchesse Alix. Ceci n'explique cependant pas la prise du comté de Tréguier, dont il est vrai, Geoffroy Bothereau avait déjà dépouillé jadis, Henry, comte de Tréguier et père du comte Alain.

(27) *Anciens Evêchés*, t. VI, p. 158.

(28) Le fait de savoir si Henry d'Avaugour appartenait ou non au parti du duc lors de la bataille de Chateaubriand a été des plus controversés. Du Paz s'appuyant sur la *Philippide de Guillaume d'Armorique* (livre XII, vers 370 et suivants, entre autres le vers 308) a indiqué qu'il n'y avait aucun doute à ce sujet et qu'Henry tenait le parti des sires de Léon. C'est également l'avis du Baron du Vieux-Chastel (*généalogie manuscrite des Quilen*) et de Dom Lobineau. Ce dernier

l'armée d'Amaury de Craon, il fit sa paix avec le duc et fut en mai 1225 au nombre des seigneurs, « respectueux et soumis », qui ratifièrent la charte d'affranchissement de Saint-Aubin-du-Cormier. Il lui fut interdit de relever la forteresse de Chateaudren (28).

C'est vers cette époque, ou peu avant (29), qu'il épousa Marguerite, seconde fille de Juhel de Mayenne et de Gervaise de Dinan (30), avec laquelle il fonda en 1229 deux chapellenies en l'abbaye de Bonrepos, moyennant l'abandon aux moines des droits de passage de Miniac, leur confirmant ainsi la fondation faite précédemment par Gervaise de Dinan pour le repos de son âme et celle de Geoffroy de Rohan, son second mari (31).

En cette dernière année, le duc Pierre, espérant récupérer le

historien a montré en effet qu'en réalité, en 1222, il y avait eu deux querelles et deux armées bien distinctes. D'une part, les seigneurs de Léon en lutte contre le duc et ayant entre autres dans leur parti Henry et Geoffroy d'Avaugour et toute la noblesse du Trécor ; d'autre part, Amaury de Craon, également en lutte contre le duc, à la tête d'une armée d'Angevins et de Manceaux avec d'autres éléments français, armée qui envahit la Bretagne en s'emparant de la Guerche et de Chateaubriand. C'est cette dernière armée qui fut mise en déroute à Chateaubriand le 3 mars 1222, par le duc, assisté des nobles des évêchés de Rennes et de Nantes et de milices communales (voir D. Lobineau, pp. 214 et suivantes). L'armée des sires de Léon, suivant cet auteur, ne prit aucune part à l'action. Le Baud, au contraire, indique dans les rangs de l'armée bretonne à Chateaubriand tous les seigneurs Bretons que Guillaume d'Armorique place dans les rangs adverses, ce que de la Borderie a tenté de concilier en interprétant à son tour avec un chauvinisme bien particulier la *Philippide* (*Histoire de Bretagne*, t. III, p. 305).

(28) Dom Morice : *Pr. I*, fol. 854 et 1030.

(29) Le Marquis de Beauchesne (loc. cit., p. 12) indique 1230. D'autres auteurs indiquent 1223 ce qui paraît plus vraisemblable. En tous cas leur fils Alain était majeur en 1240. Dès 1217, il confirme cependant une donation faite à l'abbaye de Villeneuve par Perron Langevin (B. N. f. lat. 17992, fol. 239).

(30) Et non troisième fille comme l'ont indiqué, Dom Lobineau, Barthélemy et Geslin de Bourgogne et la comtesse de la Motte Rouge, car ses enfants n'auraient pas hérité des seigneuries de Mayenne et de Dinan de leur tante Isabelle, sa sœur Jeanne ayant eu six enfants de Pierre de Vendôme. Ceci est d'ailleurs confirmé par T. Beaulieu-Beaupré : *Coutumes et Institutions de l'Anjou et du Maine*, t. III, pp. cxv-cxx. Juhel de Mayenne étant décédé le 4 mai 1220, sa fille aînée Isabelle eut en partage la terre et baronnie de Mayenne ; Marguerite eut la Châtellenie d'Ambrières et la terre de Saint-Aubin-Fosse-Louvain et Jeanne la Châtellenie de Lassay (Marquis de Beauchesne, loc. cit., p. 12). Gervaise de Dinan était fille d'Alain de Vitré, s^r de Dinan, et de Clémence de Fougères. On sait qu'Alain de Vitré, fils de Robert et d'Emma de Dinan avait été choisi par son oncle Rolland de Dinan comme son héritier. V. *Chronique de Robert de Torigny*, t. II, p. 46.

(31) Bibl. Nat., f. lat. 17992, fol. 135.

comté de Richmond, se tourna vers l'Angleterre et abandonna l'obédience française, le 20 janvier 1230. Ainsi que l'on sait, la reine Blanche de Castille et saint Louis accoururent aussitôt à la tête d'une armée pour châtier le rebelle, proclamèrent solennellement à Ancenis sa déchéance (juin 1230) et délièrent ses vassaux de leur hommage et serment de fidélité. Henry d'Avaugour resta néanmoins d'abord dans l'armée anglo-bretonne ; aussi, le 14 octobre, le roi d'Angleterre Henri III le remit-il en possession de tous les fiefs que le comte Alain avait autrefois tenus en Angleterre et dont il avait été dépouillé à l'époque où Jean-sans-Terre avait perdu la Normandie (32). A ces biens s'en ajoutaient d'autres considérables dont Henry d'Avaugour venait d'hériter de son grand-oncle Gilbert de L'Aigle. L'ensemble de ces héritages en Angleterre représentait ainsi un revenu de 4.000 livres tournois (33).

Il n'en jouit du reste que fort peu, car, suivant Raoul de Fougère et Guyomar de Léon qui avaient eu comme lui à souffrir de la rudesse du duc, il abandonna ce dernier et jura fidélité au roi en mai 1231, lui faisant hommage « de tout ce qu'il avait en Bretagne jusqu'à ce que l'héritier de cette province fut venu en âge » (34).

Pour sceller ce serment, il fut accordé que si le roi recevait de Dreux de Mello le château de Kaerclip, il le bailleraît en garde au sire d'Avaugour tant que durerait la guerre, Henry donnant au roi pour otages ses deux fils Alain et Juhel (35).

Le comte de Goelo fut armé chevalier par le roi en 1233 ; et,

(32) Close rolls 41 : 14 octobre 1230, Mandement relatif à l'hommage d'Henry d'Avaugour et à la restitution de ses fiefs. Voir E. Berger : *Les préparatifs d'une invasion anglaise et la descente d'Henri III en Bretagne* (Extrait de la Bibl. de l'École des Chartes, 1893, t. LJV, pp. 50 et 51).

(33) La grand'mère d'Henry d'Avaugour était sœur de Gilbert de L'Aigle. Voir *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, 2^e partie, pp. 719 et suiv.

(34) A. N., J. 240, n^o 33. — Voir à ce sujet : J. Levron : *Saint Louis en Bretagne*. Rennes, 1931, p. 20.

(35) A. N., J. 241, et D. M., Pr. I, col. 883.

peu après, il échangea avec lui Pontorson contre la terre de Solé en Normandie (36).

L'on ne peut donc être étonné de voir le duc, malgré la trêve conclue pour trois ans devant Saint-Aubin-du-Cormier le 4 juillet 1231, saccager les terres des transfuges. Le Goelo et le Quintin furent entre autres ravagés à trois reprises ; aussi, lorsqu'en novembre 1234 Pierre de Dreux fut contraint de se soumettre « haut et bas » à saint Louis, le roi exigea des garanties « pour les conventions à régler de bonne foi avec les barons et chevaliers de Bretagne qui l'avaient servi » et prescrivit plusieurs enquêtes sur les usurpations du duc, et tout particulièrement sur les spoliations dont Henry d'Avaugour avait été l'objet. Cette dernière, dressée à Saint-Brieuc en 1235, nous a fort heureusement été conservée et constitue un document capital pour l'histoire de cette Maison.

Bien que les torts commis à son détriment eussent été nettement démontrés, Henry d'Avaugour ne rentra cependant pas en possession ni du Penthièvre, ni de la partie du Trécor dont il avait été dépouillé, ce qui demeure inexplicable. Le roi n'osa-t-il aller à l'encontre de Grégoire IX qui, voyant en Pierre Mauclerc le futur chef de la croisade, avait, par bulle du 13 octobre 1235, pris sous la protection spéciale de Saint-Pierre les enfants du duc jusqu'à l'âge de leur majorité, ainsi que les possessions qu'ils tenaient du chef de leur mère, cela n'est pas impossible ? (37).

Le revirement du pape à l'égard du duc et cette bulle avaient en effet fortement impressionné saint Louis, comme le rapporte Joinville. Un jour, raconte le bon sénéchal, où l'évêque d'Auxerre au nom de tous les prélats de France se plaignait au roi « de ce que la crestienté se périssait en ses mains », des geas

(36) Olim, t. I, p. 153. Dom Villeveille indique cet échange consigné dans les premières pages d'un inventaire des titres du roi de 1234 à 1251. — Le Nouveau d'Hoziar (19) indique que l'acte fut signé à Fontainebleau en septembre 1233.

(37) Et cela « en raison de la dévotion dont leur père avait fait preuve envers l'Eglise en sa nécessité. » — B. Pocquet du Haut-Jussé : *Les Papes et les Ducs de Bretagne*, p. 119.

mourant excommuniés, et de ce qu'il était urgent de les contraindre à l'absolution par la prise de leurs biens, celui-ci leur répondit que ce serait contre Dieu et contre la raison. « Et de ce, fist-il, vous en doins-je un exemple du conte de Bretagne, qui a plaidé sept ans aus prelaz de Bretagne tout excommenié ; et tant a exploitié que l'Apostole (le pape) les a condempnez touz. Dont se je eusse contraint le conte de Bretagne la première année de li faire absoudre, je me feusse meffait envers Dieu et vers li » (38).

La paix entre le duc et Henry d'Avaugour semble cependant avoir été durable ; et, non seulement le comte de Goelo fut présent à Rennes à la remise solennelle du gouvernement du duché à Jean Le Roux (39), ce qui était normal ; mais, lorsque Pierre se croisa, il fut au nombre des seigneurs bretons qui accompagnèrent le duc en Palestine avec entre autres André de Vitré, Raoul de Fougères, Geoffroy d'Ancenis et Foulques Paynel.

Guillaume de Tyr et Le Baud nous ont conservé le récit de cette expédition faite sous la conduite du roi Thibaud de Navarre. Après avoir retardé d'un an leur départ pour attendre l'empereur Frédéric, les croisés prirent la mer en août 1239 et abordèrent à Saint-Jean-d'Acre où ils furent fort désappointés d'apprendre la destruction du donjon de Jérusalem dit Tour David et séjournèrent quelque temps.

Pierre Mauclerc, supportant mal l'inaction et regrettant aussi de ne pas avoir le commandement suprême, partit un jour secrètement du camp avec son contingent breton et alla attaquer un amiral turc qui ravitaillait Damas. Il le défit après une lutte acharnée le 4 novembre 1239 et ramena un grand butin qui excita la convoitise des seigneurs français. Ceux-ci, jaloux de ses lauriers, voulurent en effet l'imiter, mais se firent battre à Gaza le 13 novembre suivant. Délivrés par le contingent du comte de Cornouailles, il y eut transaction avec les Sarrazins

(38) *Mémoires de Jean, sire de Joinville*, édition Francisque Michel, Paris, 1881, p. 90.

(39) L'hommage du nouveau duc au roi date du 16 novembre 1237.

sur l'échange des prisonniers et, après avoir pu visiter le Saint-Sépulcre grâce à un sauf-conduit, les croisés regagnèrent leurs foyers au mois de mai 1240 (40).

A son retour de la Croisade, Henry d'Avaugour fonde, le 24 janvier 1241, le couvent des Cordeliers de Dinan (41) ; puis, la même année, il rend diverses sentences à Dinan et en Goelo et ratifie entre autre avec son beau-frère Dreux de Mello la donation faite par Gervaise de Dinan aux moines de Saint-Aubindes-Bois d'une rente de douze livres tournois sur la draperie de Dinan. Le fait que sa femme Marguerite de Mayenne ne soit pas mentionnée dans cet acte montre qu'elle devait être alors décédée. Son testament, d'ailleurs, est daté du samedi après l'Épiphanie 1238 (n. s.) et postérieurement à cette date il n'en est plus fait mention (42).

L'année suivante, nous trouvons Henry à l'ost de Chinon (43) ; puis, de 1243 à 1266, il séjourne tantôt à Dinan, tantôt en Goelo où il est, entre autres, exécuteur, avec son frère, du testament de sa cousine germaine Mahaut, dame de Pordic (44). Il adresse au roi en 1247 une supplique pour lui demander que, conformément à la promesse de 1230, il soit dédommagé des pertes considérables qu'il avait subies en embrassant sa cause. Saint Louis prescrivit une enquête (45), mais Henry n'obtint

(40) *Historiens occidentaux des Croisades*, t. II, pp. 536 et suiv.

(41) Voir Appendice I.

(42) Voir *Anciens Evêchés*, t. III, pp. 88, 89, 97, 99, et t. IV, Chartre n° CXLIII. Dom Lobineau indique que Marguerite mourut en 1256, cinq ans après la fondation des Cordeliers de Dinan, mais il a confondu avec la mort de sa sœur Isabelle. (Bibl. Nat., f. fr. 18711, généalogie d'Avaugour).

L'on voit actuellement dans l'église de Léhon deux tombes indiquées comme celles de Gervaise de Dinan, † 1239 et de Marguerite d'Avaugour (plus exactement Marguerite de Mayenne, dame d'Avaugour), † en 1241. Nous ne savons où ce dernier renseignement a été puisé. Il est bien curieux que Dubuisson-Aubenay, dans son itinéraire de 1636, ne les ait pas signalées, non plus que les Bénédictins dans leur *Histoire manuscrite de Léhon* (Bibl. Nat. f. latin, 12679).

(43) *Historiens de France*, t. XXIII.

(44) Testament du 24 décembre 1247. (*Anciens Evêchés*, t. IV, p. 128). Voir également idem, t. IV, pp. 138, 141, 146, 147, 167, 169, 170.

(45) *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, 2^e partie, pp. 729 et suiv.

aucune compensation et fut définitivement débouté de ses prétentions en 1261 (46).

Une charte de Beauport, datée du mois de juin 1250 et montrant Henry d'Avaugour rendant la justice en Goelo, est particulièrement importante (47). Elle vient en effet faire la preuve qu'il ne prit part à la septième croisade, puisque, ainsi que l'on sait, les Bretons, après l'évacuation de Damiette, quittèrent cette ville la veille de l'Ascension avec Pierre de Dreux qui mourut en mer des suites de ses blessures le 28 juin (48).

En 1265, il assigne, au nom de son petit-fils Henriot, le duc de Bretagne devant la Cour royale (49) ; puis, à dater de 1267, aucune des nombreuses chartes, tant de l'abbaye de Beauport que concernant le Goelo qui nous sont parvenues, n'en font plus mention ; et sans doute se préparait-il dans la retraite à son entrée au couvent.

Le 2 février 1277, il acheta à Hamon Dupuis les droits que ce dernier possédait sur la prévôté de Plouagat (50) ; et la même année, comme baron de L'Aigle, il reconnaît devoir un cierge à l'évêque d'Evreux le jour de la Chandeleur.

L'année suivante, en 1278, nous retrouvons le vieux seigneur d'Avaugour entré comme novice au couvent des Cordeliers qu'il avait fondé, et restituant aux moines de Lehon, avec l'assentiment de son petit-fils, le manoir et l'hébergement que ce monastère possédait à Port-Orieux en la paroisse de Saint-Kequiledoc (51).

Frère Henry d'Avaugour mourut aux Cordeliers le 6 octobre

(46) Olim, t. I, p. 526.

(48) Voir Bibl. Nat., nouv. acq., fr. 21858 : « Le duc trépassa le 28^e jour de juin l'an 1250. Si le embasmèrent ce peu de barons et autres gens qui lui estoient demourez de la bataille (car André de Vitré et la plupart des autres y avaient été occis) et l'amènèrent à Marseille... » — Montfaucon (t. II, pp. 114 et suiv.) indique le 22 juin 1250.

(49) Olim, t. I, p. 623.

(50) A. Loire-Inférieure, E. 218.

(51) D. M., Pr. I., col. 1016. Le Portrieux en Saint-Quay. L'église de Saint-Quay, autrefois de Saint-Scoffil, avait été donnée aux moines de Lehon par Judaël, archevêque de Dol, pour la rémission de ses péchés. (D. M., Pr. I., col. 633). Ce prieuré possédait entre autres au Portrieux l'île de la Comtesse avec une pêcherie.

1281 et fut enterré dans une labbe de chœur du côté de l'évangile sous une tombe élevée le représentant gisant en habit de saint François (52).

De son mariage avec Marguerite de Mayenne descendaient au moins :

Alain qui suit.

Juhel, époux de Catherine de Léon et peut-être, ainsi que nous l'avons exposé, auteur de la branche du Parc.

Geffroy, auteur de la branche de Kergrois.

Marie, décédée sans hoirs suivant une ancienne généalogie (53).

II. — Alain d'Avaugour, né vers 1224, eut dès sa majorité, comme héritier de son ayeule Gervaise de Dinan, la seigneurie de Dinan comprenant la moitié de Dinan « en champ et ville » et le château et seigneurie de Lehon. En 1249, il confirma à Bon-Repos la donation faite autrefois aux moines par Gervaise du passage de Miniac et de divers droits en cette paroisse (54).

Quelques années plus tôt, il avait épousé Clémence de Beaufort, dame de Dinan, fille d'Alain de Beaufort et d'Havoise, qui lui apporta en dot le reste de cette châtellenie qui fut ainsi reconstituée (55). Craignant la convoitise du duc Jean le Roux,

(52) Voir L. Odoric : *Recherches sur Dinan et ses environs*, p. 322, et Dubuis son-Aubenay : *Itinéraire de Bretagne en 1636 (Archives de Bretagne, t. IX, p. 54)*.

(53) Bibl. Nat., f. fr. 23327, pl. 137. Aucun acte ne permet de contrôler ce fait.

(54) D. M., Pr. I., col. 943.

(55) Bien qu'Alain de Beaufort et Havoise soient mentionnés comme seigneur et dame de Dinan dans une enquête de 1222 et dans plusieurs actes postérieurs, entre autres de 1226, on a voulu faire d'Havoise une fille d'Alain d'Avaugour et de Clémence de Dinan. Les auteurs des *Antiens Evêchés* ont à cette occasion indiqué que la date de la copie de l'acte de 1222 conservée aux Archives des Côtes-du-Nord était certainement inexacte et qu'il convenait de restituer 1282. Or l'original à Marmoutiers portait également 1222 comme l'ont indiqué les Bénédictins (D. M., Pr. I., 248), et par ailleurs, en 1282, l'évêque de Saint-Malo était Simon de Clisson et non Raoul. L'accord fait entre le duc et Henriot d'Avaugour en juillet 1280 vient éclairer tout ceci en mentionnant la tante maternelle d'Henriot, Jeanne, épouse de Brient de Chateaubriand. Or l'on sait que celle-ci était fille

il obtint, le samedi après l'Assomption Notre-Dame, 21 août 1255, la promesse de celui-ci de ne jamais disposer ni du chastel de Lehon ni de la terre de Dinan, sans son consentement, les droits ducaux réservés (55).

L'année suivante, il hérita de sa tante Isabelle de Mayenne de toute la seigneurie de Mayenne ; et, avec l'expectative de la seigneurie de Goelo, il était ainsi l'un des plus puissants barons de Bretagne.

Dans les années qui suivirent, nous le voyons faire de nombreuses donations aux abbayes, notamment à celles de Fontaine-Gehard et de Lehon, ainsi qu'au prieuré de Fougères ; et dispenser le prieur de Lehon et les moines du Tronchet des repas qui lui étaient dus (57).

Malheureusement, Alain n'était pas seulement généreux, mais prodigue ; et, ayant besoin d'argent, il vendit, en 1258, à Richard Goelou tout ce qu'il possédait dans les paroisses de Sola et de Bonnefosse, puis, en 1259, à l'abbaye de Savigny, la ville Moyon et la ville Cesy avec leurs appartenances et tout ce qu'il avait au diocèse de Coutances. Le roi n'ayant pas admis cette vente, il céda ces dernières terres à Agnès, veuve d'Olivier Paneriel (58).

Un acte de 1263 montre qu'il était alors veuf de Clémence de Dinan et déjà remarié à Marie de Beaumont, dame de Bretigny, veuve de Jean de Clermont et fille de Guillaume, comte de Caserte au royaume de Naples (59).

L'année suivante, il vend à Pierre de Bretagne, fils du duc Jean le Roux, tout ce qu'il possédait en Bretagne des succes-

d'Alain de Beaufort et d'Havoise et qu'elle porta à son mari la terre de Beaufort (Voir Guillotin de Corson : *Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne*, 2^e série, Rennes, 1897 : Beaufort). Havoise était l'héritière de la branche aînée de Dinan, petite-fille d'Olivier et de Gonnor, Olivier, frère aîné d'Alain avec qui il partagea la seigneurie de Dinan, tous deux enfants de Geoffroy et de Radegonde Oriel.

(56) D. M., Pr. I., 963.

(57) Bibl. Nat. : *Trésor généalogique de Dom Villeveille* : suppl. Avaugour, t. fr. 31890, et *Anciens Evêchés*, t. IV, p. 152 ; D. M., Pr. I., col. 190.

(58) *Olim*, t. I, fol. 837.

(59) *Olim*, t. I, fol. 726.

sions de sa mère, de sa tante, et, de plus, tout ce que ses fils et filles nés de sa première femme possédaient dans les châtellenies de Dinan et Lehon à l'exception de ce qu'il avait donné en dot à ses filles. Toutes ces terres avec leurs préminences, appartenances et dépendances étaient cédées pour la somme de 16.000 livres tournois ; étant stipulé que, si l'un des enfants de Clémence s'opposait à cette vente et retirait ces terres par promesse, Alain donnerait en dédommagement à Pierre 600 livres de monnaie courante sur les héritages en Goelo à venir de son père Henry. L'acte, conclu en 1264, fut scellé à Paris le lendemain de la Sainte-Catherine, 26 novembre 1268 (60).

Immédiatement, son fils Henriot, sur le conseil de son ayeul Henry d'Agauvour, réclama la restitution de l'héritage de sa mère que son père avait ainsi indument vendu et assigna le duc devant la Cour du roi en 1265. Cette assignation qualifie Alain de fou (*fatuus*), prodigue et incapable de se gouverner (61).

Deux actes passés en son nom le 15 janvier 1269 et en juin 1272, attestent des ventes faites par Robin de Monceaux en Commer, montrant qu'il vivait encore à cette époque (62).

Le nécrologe de Beauport fixe la date de sa mort au V des calendes d'octobre, soit le 27 septembre sans malheureusement préciser l'année, en tous cas antérieure à 1278 (63).

De son premier mariage, Alain eut au moins :

1° Henriot qui suit.

2° Louis indiqué comme décédé à Senlis le 23 janvier 1319 par le *Chronicon Britannicum*. Les différents généalogistes en ont fait un évêque de Saint-Brieuc successeur d'Alain de Lamballe. Un extrait des archives des frères mineurs de Guingamp rédigé le 3 mars 1647 et publié par Ropartz précise en effet :

L'an 1319, le 23 janvier, Louis d'Avaugour, évêque de Saint-

(60) D. M., Pr. I., col. 991.

(61) *Olim*, t. I, p. 653.

(62) Abbé Angot : *Dictionnaire de la Mayenne*, t. IV, supplément, p. 23.

(63) *Anciens Evêchés*, t. IV, p. 227.

(64) Ropartz : *Histoire de Guingamp*, t. II, p. 192.

Brieuc, mourut et fut enterré dans l'église des frères mineurs de Guingamp proche le sepulchre de madame Jeanne d'Avaugour. Il donna entre autres choses deux mitres dont l'une est en broderie d'or et d'argent d'une assez notable valeur (64). Malgré ces précisions, Guimart et Haureau ont, à juste titre, contesté cette dignité d'évêque à Louis, et indiquent que la chronique de Guingamp avait sans doute attribué à Louis une donation faite par son neveu Jean décédé évêque de Dol le 8 mai 1340. Les registres du Vatican sont en effet formels à cet égard :

« 15 février 1320 : *Promotio Joannis cantoris ecclesie Trecorensis, viri nobilitate generis præclari, in diaconatum constituti ad episcopatum Briocensem, per obitum Alani vacantem cum dispensatione aetatis* » (65).

3° Havoise épouse d'Olivier de Tinteniac. Elle s'opposa avec son mari à la vente faite par Alain à Pierre de Bretagne (66).

4° Marie décédée sans alliance (67).

Du second mariage une seule fille : Alix (68). Certains auteurs, comme M. Mousset, en ont fait la femme de Pierre de Kergorlay, d'autres, comme Dom Lobineau, celle de Geoffroy de Vendome, d'autres enfin une religieuse de Maubuisson. Le nécrologe de cette dernière abbaye porte bien en effet :

« 22 apr : X. Kal. Maii. Ob. soror Licia de Avaugour sacra monialis istius ecclesie pro qua habuit ecclesia in communibus usibus centime libras ; item XL libras que fuerunt distribute conventui unicuique prout visum fuit expedire ; item pro anniversario suo quolibet anno faciundo quator libras per annum redditus, quos priorissa que pro tempore debet recipere pro pitancia conventus in die obitus sui et dedit nobis multa alia bona. »

(65) Mollat : *Lettres communes de Jean XXII*, n° 11027.

(66) D. Lobineau ; *Histoire de Bretagne*, p. 259.

(67) *Nécrologe de Beauport*, loc. cit.

(68) *Bibl. Nat., Nouv. acq.*, fr. 21858.

Nous n'avons malheureusement aucun document permettant de l'identifier.

..

III. — Henry, dit Henriot, fils aîné d'Alain et de Clémence de Beaufort naquit en 1247 (69). Nous avons vu que dès 1265, avec l'appui de son grand-père, il assigna le duc devant la cour royale pour obtenir la restitution des biens lui revenant de sa mère et indûment vendus par son père Alain. Un accord intervint en présence de saint Louis, le mercredi avant la Toussaint 1267, par lequel il fut convenu que le duc garderait les biens d'Henriot jusqu'à ce qu'il soit majeur, c'est-à-dire pendant encore cinq années, et lui payerait en échange 300 livres monnaie courante de Bretagne. Le duc et son fils se réservaient, lors de la remise de ces biens, le paiement du dédit prévu au contrat (70).

En 1270, Henriot épousa Marie de Brienne dite de Beaumont, belle-sœur de Guy de Laval et troisième fille de Louis de Brienne dit d'Acre et d'Agnès, vicomtesse de Beaumont au Maine, qui eut entre autres en dot la terre de Margon.

En 1278, il succéda à son grand-père comme seigneur de Goelo et se vit de ce chef réclamer en 1282 par son oncle Geoffroy d'Avaugour l'hôtel de Mâcon à Paris (71) et la terre de Laigle. Il y eut accord sur le versement d'une rente perpétuelle de cent livres (72).

En juillet 1280, il avait fait un nouvel accord avec le duc, par lequel il s'engageait à ne pas relever la forteresse de Châtelaudren ainsi qu'il avait été promis entre son ayeul et Pierre

(69) L'abbé Angot (*Dictionnaire de la Mayenne*, loc. cit.) indique 1252, mais l'acte de 1267 montre qu'à cette époque Henriot avait 20 ans, la majorité n'étant atteinte alors qu'à 25 ans.

(70) D. M., *Pr. I.*, col. 1013.

(71) A l'emplacement de la place Saint-Michel actuelle. Un acte du *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu*, daté de 1290, mentionne cet hôtel, non loin d'un autre où habitait Geoffroy le Breton, tailleur de pierres. Voir Léon Biele : *Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris*, p. 458.

(72) D. M., *Pr. I.*, col. 1063.

Mauclerc, et il fut confirmé dans le droit de bris en Goelo, sous réserve, le cas échéant, des droits ducaux. En ce qui concerne l'héritage de sa mère, à Dinan, Henriot s'engageait à rendre en échange, avant Noël, la terre de Paey ou Passy, en Normandie, que le duc avait remise à Alain, ainsi que 600 livres tournois complément de la vente. De plus, il était spécifié qu'après la mort de sa tante maternelle Jeanne de Beaufort, Henriot recevrait l'hommage de ses héritiers (73). D'autre part, il récupéra la terre de Laigle que son père avait cédée à Guillaume de Beaumont et qui était alors entre les mains de Guy de Laval son beau-frère. Celui-ci s'engagea, le lendemain de la Sainte-Catherine, 26 novembre 1286, au nom de son fils Guillaume à la lui échanger contre la terre de Passy-sur-Marne et le péage de Nogent-sur-Marne provenant des de Beaumont (74).

Mais Henriot n'ayant pu réaliser sa promesse au duc et ayant omis un hommage, celui-ci prononça la confiscation de l'héritage de Clémence de Beaufort d'où nouveau procès devant la Cour de France et accord à Carhaix le mardi après Quasimodo 1283, sur les bases suivantes : Henriot céda au duc la terre de Laigle, domaines, fiefs et arrière-fiefs et la terre de Margon que sa femme lui avait apportée en dot. Il laissait au duc, sa vie durant, la terre de Dinan lui revenant de sa mère et s'engageait à payer en plus 2.000 livres (75). Au décès du duc, les biens de Clémence devaient revenir à Henriot ou à ses héritiers avec jouissance de la moitié des halles de Dinan moyennant le paiement de 500 livres pour participation aux travaux (76).

Non seulement à la mort du duc, en 1286, Henriot ne rentra pas en possession de ses biens, mais son fils Henri ne les avait pas encore récupérés à la mort de Jean II, ainsi qu'en fait foi

(73) D. M., Pr. I., col. 1050.

(74) De Broussillon : *La Maison de Laval*, t. II, p. 69.

(75) Par acte du 3 février 1284 (n. s.) Henry d'Avangour suppliait le roi de recevoir l'hommage du duc pour sa terre de Laigle. A. N., J. 241.

(76) D. M., Pr. I., col. 1060.

la requête qu'il adressa aux exécuteurs testamentaires de ce prince (77).

A dater de 1286, nous voyons Henriot mentionné dans de nombreuses chartes, soit à propos de sa seigneurie de Mayenne et du prieuré de Fontaine-Géhard (78), soit à propos de l'établissement de ses nombreux enfants ou de règlements familiaux. Le 30 octobre 1292, il est, entre autres, présent à Saumur à l'assiette faite par Geoffroy de Chateaubriand de 1600 livres de rentes auxquelles avaient droit les enfants du second mariage de Guy de Laval et de Jeanne de Beaumont (79).

Henriot mourut le 21 novembre 1301 et fut inhumé au milieu du chœur des Cordeliers de Dinan (80). Sa femme Marie de Beaumont décéda le vendredi avant la fête de Saint-Grégoire, 13 mars 1328, et fut inhumée en habit des sœurs de Sainte-Claire au couvent des frères mineurs de Guingamp (81).

De leur union étaient nés les enfants suivants :

1° Henry qui suit.

2° Jean, née en 1291, chanoine de Dol, chantre de Tréguier, puis élu à 29 ans évêque de Saint-Brieuc en 1320, transféré à Dol en 1328, y décédé le 8 mai 1340. Il consacra le cimetière de Paimpol autour de la chapelle Notre-Dame, le lundi après la Pentecoste 1325 et est rappelé dans l'enquête de 1341 pour la succession du duché.

3° Guillaume, rappelé dans la même enquête, est indiqué à tort, dans les diverses généalogies d'Avangour, ainsi que nous l'avons démontré, auteur de la branche du Parc et d'une autre branche dont nous ignorons l'attache (82). La plupart des chroniqueurs mentionnent également, à la suite de Froissart,

(77) D. M., Pr. I., col. 1204.

(78) Voir *Trésor de Dom Villevieille*, loc. cit. ; B. de Broussillon : *Cartulaire de l'Abbayette*, etc...

(79) Voir Bertrand de Broussillon : *La Maison de Laval*, loc. cit.

(80) Abbé Lemasson : *Nécrologe des Cordeliers de Dinan* (Mémoires de la Société d'Emulation, t. LIII).

(81) *Nécrologe de Beauport*, loc. cit., et *Chroniques annales*.

(82) Voir Appendice : II.

qu'il trempa dans une pseudo-conspiration contre Charles de Blois et qu'il fut au nombre des seigneurs bretons du parti de Montfort qui eurent la tête tranchée dans la nuit du 29 au 30 novembre 1343. Il est à remarquer cependant que son nom ne figure pas dans le procès-verbal de cette exécution (83) et il est peu probable qu'il n'ait pas suivi, comme toute sa famille, le parti de Blois dont son fils était d'ailleurs l'un des lieutenants. En 1332, il avait reçu du pape le droit d'autel portatif ainsi que sa femme Catherine.

Comme nous l'avons exposé plus haut, ils eurent pour enfants :

a) Jean s^r d'Ambrières et de Fosse-Louvain, gouverneur de Mayenne pour Charles de Blois en 1359. Le nom de sa femme est inconnu, mais elle appartenait sans doute à la maison d'Harcourt, car leur fils unique autre Jean, décédé sans hoirs de Jeanne Paynel, est traité de cousin par Jean d'Harcourt (84).

b) Blanche épouse de Geoffroy d'Ancenis, fils du premier mariage d'autre Geoffroy et de Jeanne de Précigné. Sa fille Jeanne d'Ancenis fut héritière de son cousin-germain. Suivant Dom Lobineau il y eut deux autres filles :

c) Aliénor, religieuse de Maubuisson, rappelée dans la donation de sa tante Blanche.

d) N... épouse de Jean Ouvroing s^r de Poligné.

4° Agnès, fille aînée, épouse du vicomte de Rohan par contrat du samedi en la fête de Saint-Denis 1288. Sa dot fut assise sur la Garenne de Goelo (85).

5° Jeanne, épouse par contrat de juin 1287 de Geoffroy de Dinan fils aîné de Rolland et d'Anne de Léon. Elle eut en dot

(83) Dom Lobineau et *Chroniques de Froissart* : Edition Siméon Luce, Paris, 1872, t. III, p. 36. Le procès-verbal de l'exécution indique en effet : Geoffroy de Malestroit l'aîné, Geoffroy de Malestroit le jeune, Guillaume des Brieux, Alain de Kedillac, Jehan de Montauban, Denis du Plessix, chevaliers ; Jehan Malart, Jean des Brieux, Raouillet des Brieux, Jehan de Sevedavy, écuyers.

(84) Voir Dom Le Noir : *Preuves de la Généalogie d'Harcourt*, Paris, Champion, 1907.

(85) Voir le texte de ce contrat dans Dom Maurice, *Pr. I*, col. 1022.

100 livres de rentes, le fief de la Roche-Suhart en Trémuson, et ce que Rolland de Dinan, ayeul de Geoffroy, avait possédé en la dite paroisse (86). Elle mourut le 25 février 1299 ; son mari le 1^{er} mars 1312.

6° Marie, épouse de Jean de Tesson s^r de Cinglais, qui réclama à son beau-frère Henry d'Avaugour, le vendredi avant les Rameaux 1313, deux cents mines de froment gagées sur la vicomté d'Avranches (87).

7° Blanche, troisième épouse (88) de Guillaume d'Harcourt baron de la Saussaye, fils de Jean et d'Isabeau de Parthenay. Ils se firent donation mutuelle en 1312 et établirent de nombreuses fondations, notamment à la cathédrale d'Evreux où leurs armes se voient encore en alliance dans une fenêtre haute de la nef, et à l'abbaye de Maubuisson (89). Enfin, ils fondèrent en 1320 l'église de la Saussaye en la paroisse Saint-Martin de la Corneille au diocèse d'Evreux (90).

Guillaume d'Harcourt mourut sans hoir (91) le 11 août 1337 et sa femme le 20 janvier 1345. Tous deux furent inhumés à la Saussaye, sous deux tombes de cuivre émaillé. Du Cange rapporte en effet que le testament de Guillaume, daté de 1327,

(86) Voir *Mélanges de A. de Barthélémy*, t. I, pp. 12 et suiv. Certains auteurs l'ont indiquée fille d'Alain d'Avaugour ; mais le nécrologe de Besuport, comme l'acte de 1287 des Archives de Penthièvre rappelé par la comtesse de la Motte-Rouge (*Les Dinans et leurs jureigneurs*, p. 82), indiquent bien fille d'Henry.

(87) *Olim*, t. II, p. 668.

(88) Guillaume d'Harcourt avait épousé en premières noces Jeanne de Thorigny, dame de Neufbourg, et en secondes noces Isabeau de Léon.

(89) Le nécrologe de Maubuisson indique au 10 décembre : « Madame Blanche d'Avaugour, jadis femme de très-haut et très-puissant seigneur Guillaume d'Harcourt, seigneur de la Saussaye, laquelle dame nous a donné après le décès de dame Aliénor d'Avaugour et après le décès de dame Philippe Paynel 40 livres parisis de rentes chacun an prises sur la vicomté de Paris, et ces quarantes livres doit tenir dame Aliénor d'Avaugour tant qu'elle vivra et après elle dame Philippe Paynel. (Molinier : *Obituaires de la Province de Sens*, t. I, p. 656). Philippe Paynel, fille de Guillaume et Marguerite d'Avaugour, fut la cinquième abbesse de Maubuisson et mourut le 28 janvier 1370.

(90) Voir Dom Le Noir, loc. cit. Acte n° LIV, LVI et LVII : Le texte de la fondation a été publié par Le Brasseur : *Histoire du Comté d'Erreux*, p. 11 des actes et preuves.

(91) Guillaume avait eu un fils, Jean, décédé en bas-âge. V. Dom Le Noir, loc. cit., actes n° XXXIX et XLVIII.

indiquait entre autres : « Item je lais huit cens livres pour faire deux tombes hautes et levées de l'œuvre de Limoges, l'une pour moy, l'autre pour Blanche d'Avaugour, ma chère compaigne » (92).

Blanche d'Avaugour est rappelée dans une demande de sa nièce Marguerite, fille d'Henry et de Jeanne d'Harcourt qui réclamait au comte de Penthièvre sa part de son héritage.

8° Marguerite, épouse de Guillaume Paynel s^r de Hambie. Ce seigneur arrêta avec son beau-père les articles additionnels de leur contrat de mariage le 16 mars 1297 (n. s.) (93).

9° Autre Jeanne épouse de Jean Crespin s^r de Dangu (94) ainsi que le rappelle un extrait des registres du Parlement de Paris du 23 décembre 1393 relatif à un procès intenté par Jacques de Bourbon et Marguerite des Préaux son épouse à la duchesse de Bretagne veuve de Charles de Blois. Il est dit : « Defunt Henry d'Avaugour avait autrefois donné à Jehanne d'Avaugour sa sœur, à l'occasion de son contrat de mariage avec Jehan Crispin fils du s^r de Dangu 150 livres tournois de rentes qui avaient été hypothéquées en la seigneurie de Châtelaudren ».

10° Clémence, dame de Correc, qui, en 1343, figure comme exécutrice testamentaire d'Anne de Laval dame de Landegonnec (95). Elle mourut sans alliance et la terre de Correc passa entre les mains de sa nièce Isabeau.

(92) Ces tombes en cuivre émaillé de Limoges étaient très répandues et nombreuses en Bretagne pour les grands personnages. Dom Lobineau et Dom Morice ont reproduit la tombe d'Alix et d'Yolande de Bretagne en l'abbaye de Villeneuve et, d'autre part, Guillaume Le Borgne donne quittance d'une somme de 450 livres pour la tombe de la duchesse Blanche de Navarre, « que le dit nostre cher seignor aveyt convenu de faire à Limoges, au temps que il vivayt ». (*Cartulaire du Morbihan*, 1306 b) On sait que la duchesse mourut le 12 août 1283 et fut inhumée à l'abbaye de la Joie près d'Hennebont. Cette tombe est aujourd'hui au Musée du Louvre. Bertrand de Broussillon a également reproduit la tombe d'Eustache de Vitré, dame de Machecoul, décédée en 1288 et inhumée à l'abbaye de Villeneuve (*La Maison de Laval*, loc. cit., t. I, p. 369).

(93) A. Loire-Inférieure, E. 218.

(94) Il était second fils de Guillaume Crespin, seigneur de Neaufle, et de Jeanne de Mortemer, « de la connétablie de Normandie ».

(95) A. Côtes-du-Nord, E. 1376.

..

IV. — Henry, fils aîné de Henriot et de Marie de Beaumont, naquit vers 1280 (96). Peu après la mort de son père, il reçut du duc lettre close du 5 août 1303 lui ordonnant de se trouver à l'ost des Flandres au jour précédemment indiqué, et la Branche des royaux lignages de Guillaume Guiart le montre prenant part en 1304 au combat de Mont-en-Poelvé (97). Il épousa en 1306 à Pontoise, en présence du roi Philippe le Bel, Jeanne d'Harcourt, dame de L'Aigle et de Morgon, fille de feu Jean et de Jeanne dite de Boulogne vicomtesse de Châtellerault (98). La même année, nous le trouvons en procès avec l'abbaye de Marmoutiers pour avoir fait enlever des croix sur des maisons sises à Dinan dépendant du prieuré de Saint-Malo de Dinan.

De 1306 à 1315, il séjourna fréquemment en Mayenne (99) où il fit, entre autres, une donation à Fontaine Gehart en 1312, et dans sa châtellenie d'Almenesches au diocèse de Sées où il acquiert diverses terres en 1312 (100). Il se rendit à nouveau en Flandres en 1314 (101), et fit l'année suivante avec sa femme le voyage de Rome et de Jérusalem (102).

A son retour, il s'engagea le 8 octobre 1317, avec Amaury sire de Craon et Jehan de Vendôme, à renoncer à toutes alliances et confréries au préjudice des juridictions de Charles

(96) Les chroniques antiques, qui le confondent d'ailleurs avec son prédécesseur, indiquent qu'il mourut en 1334 âgé de 54 ans environ (D. M., Pr. I., col. 112).

(97) *Historiens de France*, t. XXII, p. 290. Voir Appendice, II.

(98) Voir Dom Villeveille, loc. cit. Le mariage fut notifié par lettres du roi données à Paris en octobre 1306. — Voir également A. Loire-Inférieure, E. 218.

(99) Voir Dom Morice, Pr. I., 1245. — Le 8 août 1310, il gratifia Jean le Vayer de Voutré pour ses bons services et, le 2 août 1315, il cède à Guillaume de la Beschère droit de haute justice sur sa terre de la Beschère (Abbé Angot : *Dictionnaire de la Mayenne*, t. IV, p. 25).

(100) A. Loire-Inférieure, E. 218.

(101) D. M., Pr. I., 1257. Texte qui mentionne la composition de sa troupe.

(102) Voir Nouv. acq. fr. 21558 et f. fr. 22338, p. 3 (ce dernier texte mentionne son écuyer Chiquet).

comte de Valois et de Philippe son fils aîné comte du Maine (103).

En avril 1319 le roi Philippe Le Long, adresse à Henry une lettre par laquelle il lui assigne sur Argentan 500 livres qu'il percevait alors à cause de sa femme sur les échiquiers de Rouen (104).

Dans les années qui suivent, Henry s'occupe particulièrement de ses terres du Maine et achète notamment de Denis Pinel le moulin Hue sur le Sarthon en février 1322 ; puis, au mois de décembre de la même année, il acquiert des religieux de Saint-Evroul tous les fiefs et héritages leur appartenant dans la seigneurie de la Roche-Mabille, moyennant 604 livres tournois (105).

Le 21 juin 1331, il reçoit de Guy de Bretagne, comte de Penthièvre, la somme de 2000 livres de rentes assises en la Roche-Derrien, Châteaulin-sur-Trieux et dans les paroisses de Pleubihan, Plouëc, Plouguiel et Plougrescant.

En 1332, il est de nouveau à Rome où il reçoit du pape, le 29 mars, la traditionnelle rose d'or décorée d'un rubis, œuvre de l'orfèvre Menuchio Jacobi ; et, le 8 avril suivant, la dispense de résidence pour quatre chapelains de sa suite (106).

Mentionné dans un acte du prieuré de Saint-Ursin du 19 juin 1333, il mourut le 1^{er} février 1334 (n. s.), en se rendant à Avignon auprès du pape. Son corps, rapporté d'abord aux Cordeliers du Mans, fut ensuite transporté au couvent des Cordeliers de Dinan où il fut enseveli au milieu du chœur dans le tombeau de son père (107).

Par acte du samedi après la Saint-Laurent 1335, sa veuve re-

(103) Ces seigneurs s'étaient en effet cru le droit, en 1301, de contester à Charles d'Anjou la faculté d'imposer en Anjou et en Maine une aide féodale pour le mariage d'Isabelle d'Anjou et de Jean, duc de Bretagne.

(104) A. N., J. 241.

(105) A. Loire-Inférieure, E. 218.

(106) B. Pocquet du Haut-Jussé, *loc. cit.*, p. 221.

(107) Les chroniques annaux donnent deux dates pour sa mort : 1331 et 1334. De Paz indique 1331 et l'obituaire des Cordeliers de Dinan également 1334. Les actes précités de 1332 et 1333 montrent que 1334 est la bonne date.

cevait l'hommage d'une chapellenie fondée en la chapelle Notre-Dame de Paimpol le vendredi après l'Ascension 1326 par Jean Le Brun chanoine de Saint-Brieuc (108). En 1338, elle consentait à ce que les religieuses de Notre-Dame d'Almenesches reçoivent à leur moulin de Vendelle tous ceux qui viendraient y moudre sauf toutefois ses hommes, moyennant une rente de 100 sous (109). Enfin par lettre du mercredi après la Saint-Valentin 1339, elle renonçait au droit de patronage qu'elle prétendait en l'église de N.-D. d'Escouché au diocèse de Seez et reconnaissait que ses ancêtres l'avaient donné ainsi que les dîmes qui en dépendaient aux religieux de Saint-Florent de Saumur (110).

Jeanne d'Harcourt vivait encore en 1346.

Du mariage d'Henry d'Avaugour et de Jeanne d'Harcourt étaient nées trois filles : Jeanne, Marguerite et Isabeau.

1^o Jeanne, l'aînée, promise en mariage en 1316 à Guy de Bretagne, avant le départ de ses parents en terre sainte, l'épousa en 1318. Elle mourut le cinq des calendes d'août, 28 juillet 1327, et fut inhumée en habit de Sainte-Claire au couvent des Cordeliers de Guingamp. Ce tombeau élevé de marbre blanc, avec les statues de Guy de Bretagne et de Jeanne d'Avaugour était « près les grands degrez du cœur et fermé de grandes et belles grilles de fer » (111).

De son mariage elle ne laissait qu'une fille, Jeanne la Boiteuse, épouse à Paris, le 4 juin 1337, de Charles de Blois.

Guy de Bretagne chercha à convoler en secondes noccs. Après procès avec Jeanne de Belleville, veuve depuis 1328 du S^r de Chateaubriand, qui prétendait lui être unie « *per verba* », et une enquête à ce sujet des évêques de Vannes et de Rennes du 10 février qui fut contraire à cette dame, il obtint permission,

(108) Bibl. Nat., f. fr. 12338, fol. 73.

(109) Loire-Inférieure, E. 218.

(110) Trésor de Dom Villeveille, *loc. cit.* (tiré des Archives de Saint-Florent de Saumur).

(111) Bibl. Nat., f. fr. 22327, fol. 122.

par indult du 12 février 1331, d'épouser en temps prohibé Marie de Blois, mais mourut le 12 mars 1331 à Nigeon-lez-Paris (112).

2° Marguerite, épouse d'Hervé de Léon s^r de Noyon-sur-Audelle. Son douaire lui fut réglé par son fils Hervé à Rouen le 11 janvier 1355 (113). Elle épousa en secondes noces Geoffroy des Vaux dont Jean s^r de Levaré, époux de Jeanne de Vendôme.

Elle est mentionnée en 1374 au contrat de sa petite-fille Jeanne de Rohan avec Robert d'Alençon, comte du Perche (114) et testa le 20 juin 1375 (115).

3° Isabeau épousa en premières noces Geoffroy de Chateaubriand, qui fut tué à la bataille de la Roche-Derrien, fils d'autre Geoffroy et de sa seconde femme Jeanne de Belleville. Elle reçut assiette le 8 avril 1353 de 500 livres de rentes sur l'échiquier de Rouen et le 1^{er} septembre 1354 de 500 livres sur la châtellenie de Paimpol à valoir sur les 1500 livres de rentes qui lui avaient été promises en dot. Plus tard sa nièce lui assigna 1000 livres sur le comté nantais en échange des 1000 assises en Normandie (116).

Elle épousa en secondes noces Louis vicomte de Thouars, dont elle resta veuve le 7 avril 1370 ; et vit tous ses biens confisqués par Charles V « comme rebelle et tenant le party du roy d'Angleterre Edouard et d'Edouard prince de Galles son fils ».

Ces biens comprenaient la châtellenie de la Roche-Mabille, les terres de la Coillardière, du Hommé et la ville d'Escouché en Normandie. Le roi en fit don à son frère le duc d'Anjou le

(112) Dans le quartier de Chaillot, à l'emplacement du n° 60 du quai de Tokio actuel. Emplacement d'une villa du vi^e siècle dite de Nigeon, puis d'un manoir des ducs de Bretagne, qui, donné par la reine Anne, servit à agrandir le couvent des Minimes, fondé en 1493, et devenu plus tard le couvent des Bonshommes (marquis de Rochegude et Dumolin, *Guide du Vieux Paris*, Champion, s. d., p. 358).

(113) D. M., Pr. I., col. 1500.

(114) D. M., Pr. I., col. 83.

(115) Nouveau d'Hozier, loc. cit.

(116) D. M., Pr. I., col. 1491, et A. Loire-Inférieure, E. 176, E. 1249, E. 1355.

12 septembre 1371 (117) d'où ils passèrent à Jeanne de Penthièvre, qui les céda à sa tante le 17 juin 1373 (118). De février 1373 à juin 1385, Isabeau échangea avec son petit neveu Louis d'Anjou, gendre de Charles de Blois, la terre de Mayenne, et reprit en 1385 la jouissance de la terre de Talmond ; son douaire fut liquidé le 7 juin 1385. Elle avait reçu entre temps le 30 mars 1376 (n. s.) de sa nièce, la duchesse Jeanne, cession de la terre de Laigle, comme assiette de 500 livres de rentes, et elle nomma gouverneur et capitaine de château son cousin Guillaume d'Avaugour.

Elle continua encore ses échanges avec le duc d'Anjou « *in decrepita aetate* » suivant les registres du parlement de Paris, et passa encore en 1397 divers contrats concernant sa châtellenie d'Almenesches.

Elle testa le 27 juin 1393, testament auquel elle ajouta deux codicilles les 15 novembre 1396 et 28 mars 1399, après que son douaire, comme vicomtesse de Thouars, eut été définitivement réglé le 26 octobre 1399.

Elle rendit encore avec le 17 décembre 1399 à Jacques d'Harcourt seigneur de Montgommery, pour la Roche-Mabille, Almenesches et la terre d'Escouché, avec dans lequel elle est qualifiée de dame de Correc et de la Roche-Mabille (119).

Elle mourut le 4 mai 1400 et fut inhumée en habit de Sainte-Claire, dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine aux Cordeliers d'Angers (120).

Peu après, le vicomte de Rohan réclamait à Jean de Bretagne son droit par représentation de Marguerite d'Avaugour son ayeule des successions d'Henry d'Avaugour et de sa femme

(117) Mandements de Charles V. Edition Viard, n° 820. Il est à remarquer que la Roche-Mabille appartient plus tard à la branche du Parc.

(118) A. Loire-Inférieure, E. 218.

(119) Dom Le Noir : *Preuves généalogiques et historiques de la Maison d'Harcourt*, loc. cit., pièce n° GL.

(120) Le nécrologe des frères mineurs d'Angers porte : *Maius 4 : Obiit Domina Isabellis d'Avaugour vice comitessa de Thouars, hujus conventus benefica, sepulta ante altarem Beate Marie Magdalene in habita sancte Clare. 1400.*

Le nécrologe de Beauport porte : *Maius V non. Comm. Ysabelle d'Avaugour domine de Correc.*

Jeanne d'Harcourt, de Blanche d'Avaugour sœur d'Henry, enfin d'Ysabeau fille puinée d'Henry. Le vicomte eut la châtellenie de Châteaulin en Cornouailles que le duc avait auparavant baillée à Jean moyennant 1300 livres de rentes, tous les droits du comte dans les paroisses de Plénée et Laurenan, et le tiers de la rente due au comte de Penthièvre sur l'échiquier de Rouen. Il fut entendu que le comte de Penthièvre jouirait des successions en litige et des droits du vicomte dans les paroisses de Plourivo, Plounez et la châtellenie de Paimpol.

Un accord du 25 juin 1405 entre le vicomte et Marguerite de Clisson confirmait la cession de la châtellenie de Châteaulin (121).

B. — BRANCHE DE KERGROIS

I. — Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, l'auteur de cette branche est Geffroy, fils cadet d'Henry et de Marguerite de Mayenne qui fit accord avec son neveu Henriot sur la succession de ses parents en 1282. Sa femme Méance mourut en 1303.

De ce mariage naquit au moins Henry qui suit :

II. — Henry épousa Philippe de Rohan fille d'Alain et d'Aliénor de Porhoët, et sœur d'Alain époux d'Isabeau de Léon, dont :

1° Geffroy qui suit.

2° Isabeau, épouse de Geffroy de Tinténac, ainsi que le montre un accord du mercredi 17 août 1300, par lequel Alain de Rohan donnait à Isabeau, pour la succession de sa mère Philippe de Rohan, 45 livres de rentes assises sur la vicomté de Rohan et de Porhoët, à condition de tenir en ramage les terres données en assiette (122).

3° N... religieuse, mentionnée dans un autre accord entre

le vicomte de Rohan et ses neveux daté du vendredi avant *Lætare* 1302 (123).

III. — Geffroy est mentionné avec sa sœur dans l'acte précédent et dans un autre accord avec son oncle sur la succession de sa mère, acte daté du lundi après l'Épiphanie de Notre-Seigneur 1306 (10 janvier 1307, n. s.). Il eut 125 livres de rentes. Le même jour, il reçut également de son oncle, pour ses bons services, 75 livres assises sur la paroisse de Remungol, où, mentionne l'acte, Geffroy avait déjà des biens. Il est à remarquer que le sceau de Geffroy d'Avaugour est d'Avaugour au chef chargé de 3 macles (124). En 1316 il échangea avec le sire de Montfort divers biens qu'il possédait en la paroisse de Saint-Lery contre la terre de Saint-Leau.

Geffroy avait épousé N... de la Rochemoisan, ainsi que l'apprend un acte de novembre 1314, par lequel Richard de la Rochemoisan fait assiette à Geffroy et à sa femme, sœur de Richard, de cent livres de rentes annuelles dans les paroisses de Meslan et de Quilgomarch pour les droits de la succession de Guillaume de la Richemoisan, père de Richard et de la femme de Geffroy (125).

De ce mariage, au moins :

IV. — Louis, s^e de Kergrois, qui brisait les armes d'Avaugour d'une seule macle. Il fut fait chevalier par le roi Philippe le Long à la fête de Pâques l'an 1321 (126). Le nom de sa femme n'est pas connu ; mais, du fait que Louis était s^e de Kergrois, il est probable qu'elle était fille et héritière d'Olivier du Breil (fils d'Étienne) et d'Adelice de Lanvaux, dame de Kergrois, fille elle-même et héritière de Geffroy de Lanvaux qui possédait la terre de Kergrois en 1309 (127). D'où, au moins :

V. — Jean époux de Catherine de Pestivien. Il mourut vers

(123) D. M., Pr. I., col. 1180.

(124) D. M., Pr. I., col. 1209, et Cartulaire du Morbihan, art. 465.

(125) Bibl. Nat., f. fr. 11540, fol. 90, et Trésor de Dom Villeveille (f. fr. 31887) extrait des archives de la Rochemoisan.

(126) Bibl. Nat., f. fr. 22347, loc. cit.

(127) Comte de Rosmorduc : *Correspondance de Guy Autret*, pp. 181 et suiv.

(121) Une curieuse enquête sur les juvénieurs d'Avaugour, de 1416 à 1419, permet de voir quelle part ils avaient recueilli du domaine du comte Alain. Des fragments seuls en ont été publiés dans la généalogie de la Maison de Kergorlay par M. Mousset. Nous la donnons ci-après *in-extenso* : Appendice IV.

(122) D. M., Pr. I., col. 1137, et Bibl. Nat., f. fr. 12338, fol. 5.

1346 et sa veuve eut en douaire la terre de Saint-Léau, en Plumieux, en la châtellenie de Ploërmel, terre que nous retrouvons plus tard entre les mains des seigneurs de Kergrois. Elle se remaria à Riou de Rosmadec (128). De Jean naquit, au moins :

VI. — Guillaume dont l'alliance est inconnue. Il eut, le 4 avril 1358, la compagnie du sieur de Rieux ; et sans doute est-ce lui qui fut tué à Auray.

Par testament du 5 novembre 1378, Jean de Rieux ordonnait à ses exécuteurs testamentaires de payer aux enfants de Guillaume la somme de 400 livres qu'il leur devait pour avoir autrefois gouverné leurs terres. De son mariage :

VII. — 1° Jean qui était au voyage du roi Charles VI, au Mans, l'an 1392. Il avait pour femme Isabeau du Marcheix, veuve d'Alain de la Soraye, dont il n'eut pas d'enfant. Dans une transaction du 8 décembre 1399 son sceau porte d'Avaugour plein.

2° Guillaume qui suit.

VIII. — Guillaume accompagnait également Charles VI au Mans, suivant un compte de Jean de Chantepuis, trésorier des guerres, qui le qualifie de Monseigneur. Il rendit aveu pour la Seigneuraie, siège de la châtellenie de Vay, en 1400 ; et, dans l'aveu qu'il rendit pour Kergrois à la chambre des comptes le 28 mai 1411, il déclara la tenir ligement du duc de Bretagne et en ramage des vicomtes de Rohan. Il mourut en 1426.

De son mariage avec Jeanne de Lesnerac, il laissait deux filles.

1° Jeanne, épouse de Geffroy, s^r de Quintin, fils de Jean et de Marguerite de Rohan. Elle eut en mariage 4000 boucliers d'or dont Jeanne de Lesnerac demandait la restitution en 1459, sa fille étant décédée sans hoirs cinq ans après son mariage (129).

2° Blanche qui suit.

(128) D. M., Pr. I., col. 676.

(129) Titre de Dom Villevielle, loc. cit., f. fr. 31887, extraits des registres du Parlement de Paris.

IX. — Blanche épousa, par contrat de mariage du 28 avril 1421, Olivier de Mauny, s^r de Thiéville, fils d'autre Olivier et de Catherine de Thiéville, qui mourut sans hoirs, en 1424. Elle obtint du duc, comme nous l'avons indiqué, promesse du paiement des cent livres dues sur les revenus du Goelo, par acte du 9 juin 1426. Une sentence du 31 octobre 1428 est relative au paiement de ces arrérages (130). Elle rendit aveu pour Kergrois le 28 avril 1428, étant encore veuve, et épousa, en secondes noces, en 1430, Jean de Bellouan, second fils de Pierre avec lequel elle rendit aveu à Ysabeau de Rieux, dame de Nozay, le 12 octobre 1440, pour sa châtellenie de Vay (131).

Blanche mourut le 1^{er} octobre 1462, et son mari Jean de Bellouan, le 19 août 1473 (132), laissant les enfants suivants qui prirent le nom d'Avaugour quoiqu'étant des Bellouan :

1° Louis, fils aîné, qui suit.

2° Guillaume, mentionné dans l'acte de partage des biens de ses parents du 31 décembre 1463, complété le 5 octobre 1480.

Il eut soixante-dix livres de rentes à recevoir sur les revenus du Goelo ; et il fut entendu que, dès que le S^r de Kergrois serait en possession de la seigneurie de Meslan avec toutes ses appartenances en la châtellenie d'Hennebont, telle qu'elle était jadis à Blanche d'Avaugour et à présent à Jean Mauléon et Françoise de Bellouan, s^r et dame de la Villeneuve, il la donnerait en juveigneurie à Guillaume (133). Au sujet de cette cession, un différend éclata entre Louis de Rohan, s^r de Guémené, et Guillaume d'Avaugour, s^r de Meslan. Guillaume disait en effet que cette terre, qui lui avait été baillée en ramage par Louis d'Avaugour son aîné, était issue du partage de la Rochemoisan donné jadis par Richard de la Villemoisson à Geffroy d'Avaugour et à

(130) D. M., Pr. I., col. 1309.

(131) Bibl. Nat., f. fr. 22331, p. 160, et f. fr. 22361, fol. 309.

(132) Compulsoire manuscrit des titres de Quintin signalé par de la Borderie (appartient actuellement à l'auteur).

(133) D. M., Pr. III., col. 371. Ces actes montrent que Guillaume n'est pas l'auteur du rameau de la Galliotière comme l'indique de Courcy, la Galliotière appartenant, ainsi que nous l'avons montré, à une famille Davaugon.

sa femme et qu'il ne devait rien au seigneur de Guéméné. Par transaction du 26 février 1492, le s^r de Meslan dût s'obliger à payer au sire de Guéméné 3 livres 15 sols et 20 deniers de chefferies et à reconnaître qu'il tenait Meslan de lui en seigneurie (134). Il fut dans la suite au service des Rohan. Il avait épousé Jeanne d'Avalleuc ; il en eut Jean et Jeanne.

Son fils Jean d'Avaugour obtint du roi François I^{er} droit de justice haute, basse et moyenne, dans ses terres de Langouelan et Meslan en octobre 1518 (135). La sœur de celui-ci, Jeanne d'Avaugour, rendit aveu avec son mari, Guyon de Talhouet, pour le manoir de Rascollet, en Meslan, le 28 novembre 1540.

3° Françoise, mentionnée dans l'acte de partage du 31 décembre 1463, femme de Jean Mauléon, s^r de la Villeneuve. Elle mourut s. h. en 1479.

4° Thomine, épouse de Jehan Guédas, mentionnée dans deux actes des 30 septembre 1464 et 16 octobre 1467 concernant le paiement par son frère de 30 livres de rentes (136).

X. — Louis, s^r de Kergrois, épousa dame Anne de Malestroit, fille de Jean et de Catherine de Rohan. Il rendit aveu pour Vay en novembre 1473 (136 bis). De ce mariage naquit, au moins :

1° Grégoire qui suit.

2° Louise, veuve en 1482 de Jean de Coetgourheden, s^r de Loemaria. Son père, Louis, fit accord avec Jehanne de Coetgourheden, héritière de Loemaria et sœur de Jean, au sujet du douaire de Louise (137).

Sans doute est-ce elle qui se remaria à Galehaut Chauzon et qui fut autorisée à accompagner avec son mari le sire de Quintin « à Saint-Antoine de Padoue, près Venise », en 1488.

3° Simone, épouse : 1°, en 1483, de Jean le Sénéchal, fils de

(134) Bibl. Nat., f. fr. 8629, pp. 364 et suiv.

(135) Bibl. Nat., f. fr. 11549, *loc. cit.*, et voir A. Loire-Inférieure, B. 1570.

(136) D. M., Pr. III, col. 163.

(136 bis) A. Loire-Inférieure, B. 1876.

(137) Titres de Dom Villeveille, *loc. cit.* Extrait des archives du Guerrand.

Guillaume ; 2° de René du Boisboissel, s^r de Kergarand. Elle fut inhumée à Saint-François de Pontivy, le 10 octobre 1531. Son portrait nous a été conservé (138).

4° Isabeau, épouse de Thomas d'Estuer, maître de l'Artillerie de Bretagne et échanson de la Reine Anne, dont Jeanne d'Estuer, épouse, le 4 décembre 1520, de François de Quélen, s^r du Broutay.

XI. — Grégoire épousa Françoise de Sainte-Flaive qu'il laissa veuve vers 1499, ainsi que l'indique l'aveu qu'elle rendit en cette dernière année pour son fils aîné Louis. Ils eurent au moins :

1° Louis, qui suit.

2° Julien, auteur du rameau de Saint-Laurent.

3° Françoise, dame de Kergurionnal, mentionnée en 1530.

XII. — Louis d'Avaugour, s^r de Kergrois, épousa 1° Jeanne de Lindreuc, avec laquelle il rendait aveu en 1473 (139) ; 2° Jeanne du Cellier, fille de Jean du Cellier, sénéchal de Nantes et de Marguerite Lespervier, avec laquelle il est mentionné en 1509 et dans de très nombreux actes postérieurs.

En 1522, ils acquirent de l'héritière de Montafilant, moyennant 2.000 livres, la seigneurie de Mauve, suivant un acte par lequel Raoul de Tournemine, s^r de la Guerche, demandait promesse contre le sieur et dame de Kergrois pour cette seigneurie. Il rappelait que le contrat de mariage de Pierre de Laval, s^r de Montafilant et de Françoise de Tournemine, héritière principale de Georges de Tournemine, s^r de la Hunaudaye, stipulait qu'en cas de décès s. h. du sieur de Laval, la dite Françoise et ses héri-

(138) Publié par le vicomte du Halguet dans : *La Baronnie de Carcado et ses seigneurs* (Mémoires de l'Association Bretonne, LVI^e congrès [1919]) : Le portrait porte : « Simone d'Avaugour, fille de Louis d'Avaugour et d'Anne de Malestroit espousa l'an 1483 Jean le Sénéchal. »

(139) A. Loire-Inférieure, B. 1484. Dom Lobineau et de Courcy donnent comme femme à Louis Jeanne de Lindreuc en 1536 et 1539, peut-être Jeanne de Lindreuc et Jeanne du Cellier ne font-elles qu'une même personne : Jeanne du Cellier, dame de Lindreuc ?

tiers pourraient retirer les héritages aliénés par les seigneurs de la Hunaudaye et retirés par les dits mariés, ce qui était le cas pour la seigneurie de Mauve (140). Il semble que le s^r de la Guerche fut débouté et Mauve resta aux Kergrois.

Ils acquirent également par échange, le 5 juin 1542, de Jean de Laval, s^r de Chateaubriant, la châtellenie de Saffré, et en firent hommage au roi le 12 décembre suivant.

Enfin ils acquirent en 1546 la tenue de la Mortraye.

Louis mourut au début de l'année 1552 (141).

De cette union étaient nés au moins :

1° René qui suit.

2° Guy, s^r de Vay, époux de Marie, dame de Guengat, Keruzaz et Langoueuez, dont il n'eut pas d'enfant (142). Marie de Guengat, alors veuve, testa le 2 août 1588.

3° Pierre, s^r de Lindreuc.

4° Isabeau, épouse de Tanneguy N...

XIII. — René épousa par contrat du 6 mars 1553 Renée de Plouer, fille de haut et puissant Pierre, s^r du Bois-Rouaut, la Cruaudaye et la Bastardière, et de Michelle de la Barre. Il rendit minu au roi le 25 août 1544 pour les biens qui lui étaient échus de ses parents, et autre aveu le 15 juillet 1557, qui mentionnes biens : 1° La seigneurie de Kergrois, en Remungol, le Moustoir et Moréac ; 2° la terre de Saffré, en Saffré et Puceul ; 3° la terre de Vay, en Vay ; 4° la terre du Bois, en Carquefou, le Cellier, Mauves et Thouaré (Seigneurie de la Touche-Auray) ; 5° la terre de la Cruaudaye, en Frossay ; 6° 60 livres de rentes dues sur Châtelaudren ; 7° la terre de la Templerie.

Il fut présent le 21 novembre 1555 à l'accord entre le comte de Penthièvre et les nobles, bourgeois et habitants de Guingamp.

(140) Bibl. Nat., f. fr. 22327, p. 122.

(141) Suivant le minu rendu par son fils René le 25 août 1554. Voir à ce sujet : de l'Estourbillon : Archives de Saffré.

(142) Voir comte de Rosmorduc : *Correspondance de Guy Autret, seigneur de Missiriën*, loc. cit. Marie de Guengat était fille de Jacques et de Jeanne de Talhouët.

René mourut le lundi 14 mars 1583 et fut enterré le lendemain en l'église de Saffré. De ce mariage :

1° Charles qui suit.

2° Louis, sieur du Bois, qui suivra : Rameau du Bois.

3° Céleste, épouse, par contrat du 17 septembre 1593, de Jean de Lanloup, veuf de Jeanne de Kervenno.

4° Isabeau, épouse, le 19 août 1579, de Pierre de Villates, sgr de Champagne.

XIV. — Charles, s^r de Kergrois, épousa, par contrat du 24 octobre 1600, Renée de la Chapelle, fille de Louis s^r de la Rochegiffart et de Marguerite Tillon. en 1604, ils acquirent la châtellenie du Veaucouronné, par retrait féodal et la réunirent à Saffré. Enfin, en 1608, Charles acheta la terre des Fossés.

Charles mourut en 1613, et Renée de la Chapelle à la fin de l'année 1605. Les registres paroissiaux de Saffré indiquent à ce sujet que l'église « fut poluée depuis le mardi premier janvier 1606 jusques au dimanche de Pasques 24 avril, à raison de la présence du corps de defunte dame de Cargrois, huguenote, nommée Renée de la Chapelle, vivante espouse de Charles d'Avaugour, s^r de Cargrois » (143). De ce mariage, au moins :

1° Samuel, époux de Françoise de Machecoul. Il réunit en 1631 la terre du Vauguillaume à Saffré et mourut s. h. en 1633.

2° Pierre d'Avaugour, aide de camp aux armées, major de la ville de Rouen, tué en Hollande (144).

3° Renée, héritière de ses frères, épouse de Gabriel de Machecoul, s^r de Vieillevigne, fils de René, chevalier de l'ordre du Roy, et de Louise de Talensac, dame de Roche-Servières.

Lui mourut à Vieillevigne le 15 octobre 1660, sa femme décéda en 1672. La terre de Kergrois fut vendue par leur fils François de Machecoul à Guillaume de Lambilly qui en rendit aveu au roi le 20 décembre 1657. La seigneurie de Vay fut léguée

(143) A. Loire-Inférieure, E. 2555.

(144) Comte de Rosmorduc : *Correspondance de Guy Autret*, loc. cit.

par la petite fille de Renée d'Avaugour, dame Claire de la Chapelle, fille de Marguerite de Machecoul et d'Henry de la Chapelle, à son mari, Claude de Damas, marquis de Thianges. Saffré passa à la tante d'Anne Claire, Louise de Machecoul, veuve de Jacques de Crux.

RAMEAU DU BOIS.

XIII bis. — Louis d'Avaugour, s^r de Faye puis du Bois de Kergrois, fils cadet de René et de Renée de Plouer, épousa en premières noces, en 1594, Perrine du Petit-Cellier, dame du Bois, en Carquefou ; et, en secondes noces, en décembre 1599, Renée Tirand, dame de Peault, en Mareuil, fille de René, s^r de la Rochette. Il fonda avec elle en 1632 une chapellenie d'une messe par jour à célébrer dans la chapelle de Roualan (145).

Du second lit naquirent au moins :

1^o Louis, qui suit.

2^o Philippe, abbé, vivant en 1641.

XIV bis. — Louis, sieur du Bois, Peault, la Grignonière et la Rochette en Saint-Vincent-du-Jard, épousa en juillet 1628 Anne Descartes, fille de Joachim, conseiller au Parlement, et d'Anne Morin, laquelle resta veuve le 20 août 1647.

De ce mariage :

1^o Louis, qui suit.

2^o Anne Erard, jésuite en 1696, décédé en 1707.

3^o Pierre, s^r de Mauves, né à Carquefou le 12 novembre 1641, lieutenant de la compagnie de Bergère en 1669, puis maréchal de bataille, s. b.

4^o Charles, ministre plénipotentiaire et colonel d'un régiment de l'armée suédoise (v. portrait).

5^o Anne, épouse de Gabriel Charbonneau.

(145) A. Loire-Inférieure, 6346, ce qui paraît contredire l'assertion de Haag que Louis époux de Renée Tirand, avait embrassé la religion réformée (*La France protestante*, t. I, pp. 198 et suiv.).



XV bis. — Louis, s^r du Bois de Kergroix et autres lieux, fut nommé en 1661 lieutenant par le roi en Nouvelle-France. Il mourut le 23 septembre 1693 à Mauves où il fut inhumé (146).

De son mariage, en 1670, avec Célestine Bruneau de la Rabastière, fille de Charles et de Marie de la Baulme le Blanc, il laissait :

1° Anne-Erard, qui suit.

2° Armand, époux le 27 novembre 1753, en la chapelle Saint-André de Carquefou, d'Angélique du Guiny de Kerhos, fille d'Achille, conseiller au Parlement de Bretagne, et de Françoise Lebel.

Capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, commandant des gardes de la marine à Brest en 1731, il mourut et fut inhumé à Mauves le 11 juin 1758, sans hoirs.

3° Charles-Auguste, chanoine de Nantes, prieur commandataire de Grammont, décédé au Château du Bois, à Carquefou, à l'âge de 73 ans, et inhumé le 11 janvier 1747 en la chapelle de Rouallan, à Mauves (147).

4° Marie-Anne-Victoire, mentionnée avec sa mère dans un contrat de constitut (148).

XVI bis. — Anne-Erard, sieur de Thouaré, épousa le 13 juillet 1715, au lieu du Pin, près l'abbaye de Chelles, Marie-Anne de Bonbour (nom retourné de Bourbon) fille naturelle non reconnue du Dauphin, fils de Louis XIV, et de Françoise Telpi (nom retourné de Pitel), comédienne, veuve du comédien Jean Raisin, mariage célébré par l'archevêque de Toulouse (149). Le roi lui fit présent de 200.000 livres et la princesse de Conty, qui en avait pris soin, lui donna 60.000 livres de hardes et de pierreries. Enfin le sieur Michel, s^r de la Jonchère, trésorier de

(146) A. Loire-Inférieure, E. 3006. Voir aussi sur cette branche id., B. 1823.

(147) A. Loire-Inférieure, E. 3011.

(148) Bibl. Nat., Pièces originales : Avaugour.

(149) Marie-Anne de Bonbour était née le 21 décembre 1695 et baptisée le 23 à Saint-Paul de Paris.

l'extraordinaire des guerres et gendre de la Raisin, un diamant de 1.000 pistoles. Elle mourut de la petite vérole en août 1716. Anne-Erard épousa successivement : 2° N. de Brenne, fille de Basile et de Marie-Madeleine Duret de Chevry, et sœur de la marquise de Goyon-Matignon ; 3° Marie Sullé, fille de Henry, trésorier de France, et de Marie Gaillard, et veuve de Jacques le Maviset ; enfin 4° Marie-Hyacinthe de Chalet, veuve de Claude de Barthélemy de Bonnefond.

Il mourut, sans enfant, le 18 décembre 1756, à l'âge de 84 ans, et sa veuve se remaria à Antoine Chrestien, s^r de Nicolai.

RAMEAU DE SAINT-LAURENT.

XII *ter.* — Julien, fils cadet de Grégoire et de Françoise de Sainte-Flayve, s^r de Tronmeur et de la Villeneuve, épousa sa parente, Anne de Sainte-Flayve, fille de Louis, s^r de Laurent, et de Marguerite d'Avalleuc, dame de la Grée. Ils rendirent aveu en 1540, pour les manoirs, métairies et seigneuries de la Grée en Mohon et de la Ville-Ollivier en Guehenno, qui leur étaient échus par le décès de Marguerite d'Avalleuc, et pour la seigneurie de Quélen en Guegon, acquise du s^r de Chateaubriant.

Julien était, dès 1518, capitaine de Guingamp, et lieutenant du capitaine de Josselin en 1533. Il mourut en 1555. De son mariage il laissait :

1° Robert, qui suit.

2° Suzanne, fille aînée, épouse de Pierre Robelot, s^r de la Voltaye, fils d'Yves et de Valence Gourio, qui veuf se remaria à Anne Rolland de Cardelan (150).

3° Claude, s^r de Saint-Léau, époux de Jeanne Le Prestre, et auteur du rameau de la Lohière.

4° Anne, qui demandait son partage en juillet 1555.

5° Marie épouse : a) en juin 1540 de Charles du Bois de la Salle, fils de Pierre et de Jeanne de la Boissière ; b) par con-

(150) Bibl. Nat., f. fr. 22327, fol. 126.

trat du 20 septembre 1555, de Claude de la Haye, s^r de la Forest, nommé communément le capitaine La Forest.

XIII *ter.* — Robert, s^r de Saint-Laurent et du Tromeur, fut capitaine de 600 hommes d'armes en 1552, gouverneur de Belle-Isle et pannetier ordinaire du roi Henri II. Il épousa Bonaventure de Bellouan, fille de Michel, s^r du Bois du Loup, du Val et Vau Jorhan, et de Guyonne de Coesquen, dame du Bois de la Motte et de Trémereuc. Elle succéda à son frère, Gilles de Bellouan, décédé sans hoirs, et devint ainsi dame du Bois de la Motte et de Trémereuc. Veuve, elle se remaria en 1558 à Guy de Trémignon, s^r du Chalonge, dont Guyonne épouse de Charles de Courtarvert ; puis, elle épousa en troisièmes nocces François de Montboucher, s^r du Bordage, d'où Guyonne, héritière de la seigneurie du Guildo ; enfin, en quatrièmes nocces, Philippe du Cambout. Elle mourut en 1579.

Robert d'Avaugour laissait au moins :

1° Jean, qui suit.

2° Anne-Catherine, dame de la Villeneuve, épouse de François des Noues, s^r de Sainte-Hermine et de la Tabarrière.

3° Marie-Jeanne, épouse de Jérôme de la Roche, s^r de la Touche-Trébrit.

XIV *ter.* — Jean d'Avaugour, s^r de Saint-Laurent, le Bois de la Motte, etc., fut placé le 5 mai 1559 sous la tutelle de René d'Avaugour, s^r de Kergrois.

Guidon de la compagnie du duc de Mercœur, par lettres du 12 décembre 1587, capitaine de Dinan, Moncontour, Josselin, Lamballe, le Plessis-Bertrand, lieutenant général de l'armée de Bretagne du parti de la Ligue, il se signala dans toutes les actions importantes de 1591 à 1605.

Il épousa, en premières nocces, Françoise de Coesquen, fille de Jean, baron du Vauruffier et de Philippe d'Acigné, comtesse de Combourg, fille elle-même de Jean et d'Anne de Montejean. En secondes nocces il prit en mariage Isabeau de Guerguesangor

avec laquelle il rendit aveu à la seigneurie de Corlay pour Kerbihan, le 16 avril 1600.

Ils acquirent Le Pécos en Mohon de nobles gens Guillaume Morice et de Jeanne du Bot et rendirent aveu pour leurs seigneuries à haut et puissant Henry de Rohan, pair de France, le 27 février 1606.

Jean mourut à Paris en 1617 et fut inhumé à Trigavou. Il ne laissait qu'un fils unique et seul héritier : Jean, qui suit.

XV *ter.* — Jean, s^r de Saint-Laurent, du Bois de la Motte, baron du Guildo, etc., chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, épousa, par contrat du 1^{er} mars 1609 au château d'Hommes, ressort de Beaugé, Urbaine de Maillé, fille de François et de Claude de Plusquellee, dame de Kerman. Elle eut en dot 3.800 livres de rentes dont 2.600 assises sur les seigneuries de Bruillac et Kerolland et 1.200 sur les seigneuries de Penneneach et Kerisel.

Le 21 octobre 1614, son frère lui donna partage des biens de leur mère, soit les 3.800 livres de rentes et promesse de 1.000 livres après le décès de Diane de Luxembourg (151).

Urbaine de Maillé étant décédée le 11 août 1616, Jean d'Avaugour épousa en secondes noces, en 1621, Marguerite d'Illiens d'Entragues, fille de Louis et de Charlotte-Catherine de Balzac, qui mourut au Guildo le 8 février 1651 et fut inhumée dans l'église des Carmes. Lui-même mourut au château du Bois de la Motte en Trigavou, le 9 août 1654, ne laissant aucun enfant de ses deux mariages.

C'est par ses soins que l'église du Guildo, ruinée sous la Ligue en 1588, fut réédifiée, église où il établit des religieux du Mont-Carmel en 1620.

Au-dessus de la plaque commémorative de cette fondation, dont le texte a été publié par Gaultier du Mottay (152), l'on

(151) Diane de Luxembourg, épouse de Louis de Plusquellee dit de Carman, fils de Maurice et de Jeanne de Goulaine.

(152) *Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1856, pp. 47 et suiv.

voyait un pennon des armoiries suivantes, écartelées, dont chaque quartier en mi-parti (153) :

1^{er} quartier, au I : 9 billettes 3. 3. 3 (Beumanoir du bois de la Motte) ;

au II : bandé de gueules et d'argent de six pièces (Coësquen du bois de la Motte) ;

2^e quartier, au I : d'azur à 3 sautoirs d'or 2 et 1, au chef chargé de 3 sautoirs d'azur (Balzac) ;

au II : de gueules à 9 macles d'or (Rohan) ;

3^e quartier : au I : d'Acigné ;

au II : coupé d'une givre et d'un semis de fleurs de lys d'or (Visconti et Bourbon-Orléans) ;

4^e quartier : mêmes macles et sautoirs que le 2^e quartier.

Sur le tout deux autres écus : le premier d'argent au chef de gueules chargé d'une macle d'or (Avaugour de Kergrois) ; le second d'or à six annelets de gueules (d'Illiers).

RAMEAU DE LA LOHIÈRE

XIII *q.* — Claude, s^r de Saint-Léau, fils cadet de Julien, s^r de Tronmeur et d'Anne de Sainte-Flayve, dame de Saint-Laurent, épousa Françoise Le Prestre, fille et héritière de Gilles, s^r de La Lohière en Loutehel, et de Gillette Le Roy, dont :

1^o François, qui suit.

2^o Gillette, dame du Bas-Couesbic en Guégon. Elle épousa : a) en 1566, noble Prégent de Trécesson, fils de René et de Françoise de Callac, s. h. ; b) Pierre Apuril, seigneur du Loup en Saint-Léry, inhumé à Saint-Léry le 9 juin 1583, dont autre Pierre, époux en 1605 de Jeanne de Bréhant, et Jeanne Apuril,

(153) *Bibl. Nat.*, f. lat. 17093, fol. 169.

épouse de Charles Bégouin ; c) Pierre de Trogoff, s^r de Pontenes, fils de Pierre et de Barbe Le Merdy, dont Guillaume, Nicolas, Jeanne et Eliette.

Gillette d'Avaugour mourut en décembre 1617.

3° Robert, s^r de Menart, époux de Péronnelle de Couédor, laquelle était veuve en 1604, dont Mathurin, s^r de Menart, époux de Gabrielle de la Bourdonnaye dont au moins : François, baptisé en la trêve de Mériadec-Coetsal, le 29 avril 1635, et demoiselle Claude, née en 1633 et baptisée à Pluneret le 18 janvier 1634.

4° Mathurin, doyen de Carentoir.

5° Jeanne, dame de la Guichardaye, épouse vers 1572 d'Yves Hudelor, fils de François, s^r de Plessix en Loutchel et de Jacqueline Labbé. Elle mourut et fut inhumée le 3 octobre 1652, en l'église de Loutchel.

6° Adélice, épouse d'Yves du Val, s^r de la Hattaie en Guer.

XIV q. — François, s^r de la Lohière, épousa Claude de Nevet veuve de Nicolas de Kerliver. Elle mourut le 30 octobre et fut inhumée le 2 novembre 1634 dans l'église de Loutchel, dont au moins :

XV q. — Autre François, baron de la Lohière, époux : a) de Anne Roger inhumée dans l'église de Loutchel le 12 novembre 1637 ; b) de Jeanne Frain, décédée le 22 novembre 1641 et inhumée le 24 en l'église de Loutchel ; c) de Jeanne de Clisson.

Du second mariage :

A. Jeanne, née le 4 avril 1639 et baptisée le 4 septembre suivant.

Elle épousa, par contrat du 11 mai 1660, Pierre du Bourg-blanc, seigneur de Kergoff, dit le marquis d'Apreville, lieutenant au régiment de la Feillade infanterie, héritier principal et noble d'autre Pierre et de Guillemette de Lannay (154). Après

(154) Comte de Rosmorduc : *La Noblesse bretonne devant la Réformation*, t. III, p. 102.

la mort de sa femme, il se remaria à Renée de Chateaubriand de Beaufort dont c'était le quatrième mari.

De son mariage, Jeanne d'Avaugour laissait : Pierre-Guy du Bourg-blanc, marquis d'Apreville, capitaine au régiment de Bretagne dragons, marié le 16 septembre 1697 à Jeanne, marquise de Poilley.

B. Henry-Gilles, né et ondoyé le 27 mai 1640. Il reçut le supplément des cérémonies de baptême à Guer, le 10 février 1641, et mourut jeune.

C. Guyonne, baptisée à Loutchel, le 19 décembre 1641.

Du troisième lit :

D. Julienne, née le 19 septembre 1645, baptisée le 24. Elle fut inhumée dans l'église de Loutchel le 12 septembre 1652.

C. — BRANCHE DU PARC

Ainsi que nous l'avons exposé plus haut, nous n'avons pu établir avec certitude l'attache de la branche du Parc, le premier seigneur mentionné, s^r du Parc, que nous ayons retrouvé étant Louis, qui suit.

I. — Louis, s^r du Parc, près Brécé, est rappelé dans la fondation de quatre messes par semaine faite en 1369 par son fils Juhel en l'église de Brécé sur l'autel de Sainte-Marguerite (155).

Le nom de sa femme est inconnu, mais il en eut au moins :

1° Juhel, qui suit.

2° Marguerite, femme de Jean des Vaux, capitaine de Mayenne.

II. — Juhel ayant exposé au roi « que se son hostel du Parc assis au pays du Maine était fait fort, ce serait au prouffit des subjects d'environ qui pourraient avoir leur refuge en temps de guerre », le roi, par lettres datées de Conflans le 14 avril

(155) Abbé Angot : *Dictionnaire de la Mayenne*, t. III, p. 219.

1386, lui accorda licence de faire fortifier son dit hôtel (156). En 1402, il fit accord avec Jean Foucquet, paroissien de Segré ; assista en 1404 au mariage de Jean de Montfort et d'Anne de Laval. Il vivait encore en 1416, année en laquelle, le 8 octobre, Guyon Moger lui rendait aveu pour la Bourdinière.

Il épousa : a) Eléonore de Vaux, issue des comtes de Vendomois par Jean des Vaux, époux de Jeanne de Vendôme ; b) Anne de Chources, fille de Payen et de Béatrice de Maulevrier. Veuve, elle épousa en secondes nocces Baudouin, s^r de Tucé, puis Louis du Breil et mourut fort âgée en 1439.

Du premier lit :

1^o Jean, qui suit.

2^o Henry, étudiant à l'Université d'Angers en 1408, chanoine honoraire d'Angers en 1413, chantre du Mans et doyen de Saint-Martin de Tours le 2 avril 1418. Conseiller et Maître des requêtes de l'hôtel du Régent, il reçut le 14 mars 1420, 350 livres en récompense de ses bons services et pour l'indemniser des pertes qu'il avait subies lors de l'entrée des Bourguignons à Paris où ses meubles avaient été saccagés.

Elu archevêque de Bourges le 24 novembre 1421, il fut sacré à Saumur par Hardouin de Bueil.

Ayant résigné son siège en faveur de Jean Cœur en 1446, il se retira à l'abbaye de Noirlac où il mourut le 13 octobre 1446. Il fut enterré dans la cathédrale de Bourges, où ses armes se voient encore sur la porte de la sacristie (157).

3^o Guillaume, auteur du rameau de la Roche-Mabille, qui suivra.

4^o Louis, auteur du rameau de Courtalain, qui suivra.

5^o Aliénor, épouse par contrat du 22 janvier 1406 de Samson des Vaux, s^r de Levare. Elle eut en dot 30 livres de rentes.

6^o Jeanne, épouse de Jean, s^r de Courceriers.

(156) A. N., J. J. 138, fol. 128.

(157) Son testament est daté du 14 juillet 1445.

III. — Jean, s^r du Parc et de la Tour Aymont en Saint-Hilaire-des-Landes, était en 1397 capitaine pour la reine de Jérusalem et de Sicile, duchesse d'Anjou, ès châteaux de Mayenne, de Juhes, de Gorron et autres. Il est mentionné en 1406 au mariage de sa sœur Aliénor avec Samson des Vaux.

Il épousa : a) Jeanne d'Escherbay ; b) Jeanne de Courceriers, fille Guillaume.

Du premier lit :

1^o Jeanne, qui suit.

2^o Marie épouse : a) de Pierre Le Porc, chevalier, dont Raoul le Porc ; b) en 1448 de Jean, s^r de Mesgaudais, de l'Espinotière, de la Guyotière, etc. Ils se firent donation mutuelle en 1458.

3^o Autre Marie, dame de Mayenne-la-Juhel au Maine. Elle épousa par contrat du 25 novembre 1423, passé à Loudun, Jean Sanglier, s^r de Boisrogue, fils de Jean, s^r d'Exodun et d'Isabelle de Couhé, dame de Boisrogue, dont les seigneurs de Boisrogue fondus en Châtillon-sur-Marne et les seigneurs de Joué. Veuf le 5 juillet 1446, Jean Sanglier fut partagé par son beau-père et eut en partage la Tour-Aymond.

IV. — Jeanne, dame du Parc, épousa Thomas de Meulent, s^r de Courseules et de Saint-Paer, fils de Jean, s^r du Quesnay et de Marguerite Le Servain, dame de Saint-Paer, qui était veuf de Béatrix d'Yvoy.

Ils eurent pour héritière Perrine de Meulent, épouse par contrat du 23 janvier 1448, étant mineure, de Guillaume de Rosninvien, s^r de Champorin, premier échanson du Roi. Elle fut dotée par le roi et eut les terres de Courseules, Saint-Cénery et la Provosté.

Elle mourut en 1471 et fut inhumée aux Cordeliers de Dinan ; son mari décéda au château du Parc en 1495.

RAMEAU DE LA ROCHE-MABILLE

III bis. — Guillaume, fils cadet de Juhel et d'Eléonore de Vaux, brisait les armes d'Avaugour d'une bordure engreslée

avec comme supports deux griffons et comme cimier une tête de griffon.

D'abord écuyer d'écurie du roi Charles VI, puis en 1417, gouverneur du Dauphin, il sauva ce prince des mains des Bourguignons, avec Tanguy du Chastel, et fut au nombre de ceux qui signèrent le 11 juillet 1419 le traité de Paix contracté près de Melun entre le Dauphin et Jean sans Peur, ainsi que le traité d'amitié conclu le 13 septembre suivant. Il prêta 8.400 livres, d'une part, et 200 moutons d'or, d'autre part, au Dauphin, comme le montrent deux quittances des 4 et 20 avril 1420 et 1421. Pourvu de la charge de bailli de Touraine à la place de Renaud de Montejean le 21 avril 1418, il s'y maintint après 1421, bien qu'au traité de Sablé le duc de Bretagne ait demandé au dauphin de l'éloigner de sa cour. En 1422, il reçut par mandement du roi 1.000 écus d'or pour 800 peaux de zibelines qu'il avait fournies au roi pour fourrer sa robe. En la même année, il reçut des étrennes avec Tanguy du Chastel et autres et l'année suivante, en 1423, il fut chargé de plusieurs missions avec Adam de Cambrai, président au Parlement, et fut remboursé de 2.355 livres prêtées au roi. Il gouvernait tant l'esprit du roi et les affaires du royaume, rapportent les chroniqueurs, qu'il fut accusé du meurtre du duc de Bourgogne. Il contresigna le 7 mars 1425 la nomination du comte de Richemond comme connétable ; mais, peu après, celui-ci le fit priver de sa charge de bailli de Touraine, en compensation de laquelle, il reçut d'ailleurs une rente sur les greniers royaux de Tarascon. De 1434 à 1440, il fut gouverneur du dauphin Louis XI, puis commandant à Tours en 1444, et décéda en 1447. Il avait épousé vers 1420 Marie, dame des Couliettes, veuve avec enfants de Gilles de Quatrebarbes, s^r de la Tousche Quatrebarbes et d'Ampoigné, qui lui fit don de la moitié de ses biens propres et de la moitié des acquêts faits avec son premier mari. Il n'en eut pas d'enfant et épousa en seconde noces Blanche de la Tour Landry, fille de Charles (alias Ponthus) et sœur de Louis, mari de Jeanne de Quatrebarbes, fille elle-même et héritière de Marie Couliettes avec lesquels ils étaient en procès en 1444.

Blanche rendit aveu pour Neuville en 1446 et 1451 (158).

Du second lit, au moins :

1^o Pierre, qui suit.

2^o Gilles, époux en 1435 de Gillette Rouxel, veuve de Guillaume de Champvallon, s^r de la Meilleraye, et fille de Jean Rouxel et de Marie L'Arçonneur.

3^o Jean, abbé de N.-D. de Villeneuve en 1475, décédé en 1481.

IV bis. — Pierre, s^r de la Roche-Mabille, Couliette, etc., épousa N... dont :

1^o Jean, qui suit.

2^o Marguerite, épouse de Jean d'Alligny, dont Jacqueline épouse de Jean de Vassé (159).

3^o Renée, épouse de Jean de la Croix, s^r de la Brosse, etc., fils de Perrin et de Marthe Penard d'où Louise épouse de François de Quatrebarbes, s^r de la Rongère.

V bis. — Jean, s^r de la Roche-Mabille, époux de N. d'Espinay, fille de Jacques, s^r de Segré, dont Guyon qui suit.

VI bis. — Guyon, s^r de la Roche-Mabille, épousa l'an 1516 Guyonne de la Villeprouvée, fille de René et de Françoise de Monfeclere (160) qui hérita de François de la Villeprouvée, s^r de Courcier, de la Bigotière, etc., tué au siège de Metz l'an 1551 et sans héritier de Jeanne de la Chastre. Guyon rendit aveu pour Neuville en 1519 et était mort en 1521 ne laissant qu'une fille.

VII bis. — Claude, dame de la Roche-Mabille, épouse par contrat du 16 mars 1540 de Jacques de Clerembault l'aîné,

(158) Vicomte Olivier de Rougé : *Généalogie de la Maison de Rougé*, Vendôme, 1870, p. 113.

(159) De ce dernier mariage, célébré peu après le 19 mars 1491, naquit entre autres Antoine, seigneur de Vassé (Bibl. Nat., f. fr. 5481, fol. 153).

(160) Bibl. Nat., f. fr. 5484, fol. 140.

vicomte du grand Montrevault, fils de Gilles et de Jeanne Chaperon. Claude était veuve le 18 mars 1553 et tutrice de son fils Jacques (161).

RAMEAU DE COURTAILAIN

III *ter.* — Louis, fils cadet de Juhel, s^r du Parc, et d'Éléonore de Vaux, fut d'abord s^r d'Orbs, sous la vicomté de Falaise, seigneurie dont il rendit aveu le 17 avril 1410. Il fit partie de l'armée de secours envoyée au roi Charles VII en 1421, et gouverneur de la Roche-Bernard la même année. Son sceau portait : d'Avaugour, brisé d'une bordure, et soutenue par deux aigles.

Il épousa en 1422 Catherine de Rouvray, fille et unique héritière de Martin, s^r de Laresses, et de Marguerite de Taillecul, héritière de Courtailain et du Boisruffin (162) dont il eut :

1° Guillaume, qui suit.

2° Martin, s^r du Plessix d'Arrou au baillage de Chartres. Homme d'armes de Jean de Daillon en 1477, il vivait encore en 1495, année en laquelle il était en procès avec Jean du Plessix, son beau-frère.

3° Catherine épouse : a) de Jean Girard, s^r de Baranton, dont Florentin Girard, époux de Marie Cholet ; b) de Jean du Plessix-Châtillon dont Jean et Guillaume.

4° Henriette épouse : a) de Foulques Pezas s. h. ; b) de Jean de Beauxoncles dont une fille ; c) de Raoullet de Maillet dit de la Tour Landry.

IV *ter.* — Guillaume, s^r de Laresses et de Launay, épousa en 1452, étant encore sous la tutelle de son père, Perrette Le Baïf, fille d'Antoine et d'Isabeau, dame de Mange. Chambellan du

(161) Bibl. Nat., f. fr. 5481, fol. 155.

(162) Courtailain était passé des Borel aux Taillecul, puis aux Rouvray et d'Avaugour. Voir abbé Desvaux : *Bulletin de la Société Daquoise*, t. IV, Châteaudun, 1881-85.

roi Louis XI, il vivait encore en 1491, époque où il était en procès avec Pierre d'Avaugour, s^r de Neuville, mais était mentionné décédé en 1499 dans un procès entre son fils Pierre et Florentin Girard, s^r de Baranton. Perrette Le Baïf mourut en 1503 comme l'indique son épitaphe :

« Cy gist feue de bonne mémoire, damoiselle Perrette de Baïf, en son vivant femme de feu noble et puissant Guille d'Avaugour, escuyer, s^r de Courtailain, Boisruffin, Launay, et chambellan du roi Louis XI, laquelle trépassa le III^e jour d'octobre l'an mil cinq cens et trois. Priez Dieu pour elle ». (163).

De ce mariage :

1° Pierre, qui suit.

2° Benjamin, s^r de Launay et de la Lugardière. Par sentence du lieutenant général du Roi au baillage de Chartres en date du 20 avril 1515, il fut nommé tuteur des enfants de son frère Pierre. Il mourut sans hoirs en 1529.

3° Charles, s^r de Cherville, époux de Catherine de Bernesay, dont Catherine d'Avaugour, épouse de René de Maillé.

4° Marguerite, religieuse.

5° Marie épouse : a) de Louis d'Aust ; b) de N. Baranton.

6° Françoise épouse de Louis (alias Olivier) de Fromentières, s^r des Estangs l'Archevêque.

V *ter.* — Pierre, s^r de Boisruffin, épousa en 1498, à Saint-Julien en Touraine, Mathurine de Saint-Paer, fille de Pean et sœur de Jean, époux de Béatrice de Monfaucou (164). Chambellan du roi François I^{er}, il mourut en 1515. De ce mariage était nés :

1° Jacques, qui suit.

2° François, abbé de Cadouin en 1540.

3° Perrotte, épouse de Charles d'Illiers, s^r de Chantemerle, fils d'autre Charles et d'Olive de Saintré.

(163) Abbé Desvaux, loc. cit.

(164) D'autres généalogies indiquent Mathurine de Saint-Paer, fille de Charles, seigneur de Cohen en Saint-Gilles, et de Jeanne Garnier, sa première femme.

Il est profondément regrettable que ces historiens n'aient pas cru devoir faire une critique un peu plus sévère d'une geste, évidemment charmante, mais ne présentant aucun caractère historique.

..

Les contradictions y sautent en effet aux yeux à toutes les lignes. Comme il vient d'être dit, tout d'abord la date de 1241, indiquée pour le départ de Saint Louis à la croisade, est manifestement erronée. Dans ses mémoires, le bon sire de Joinville, qui a narré avec tant de détails le récit de cette expédition, rapporte que l'entrée en mer eut lieu le 24 août 1248. Les croisés atteignirent le 21 septembre Chypre où ils séjournèrent jusqu'à la veille de la Pentecôte 1249. La prise de Damiette eut lieu le huitième jours après la Trinité de cette dernière année, la marche sur Babiloine (le grand Caire) le 20 novembre, et la bataille de la Massoure en février 1250. Après l'évacuation de Damiette, le contingent breton revint en France et était en mer en juin 1250.

Il nous fait également connaître que le connétable de France n'était pas Henry d'Avaugour, mais bien Imbert de Beaujeu, qui décéda au cours de l'expédition et fut remplacé par Giles Le Brun. L'on sait d'autre part quel échec fut la bataille de la Massoure, malgré les glorieux faits d'armes qui s'y déroulèrent, et combien les bretons y furent décimés. Il est donc peu probable que l'auteur ait voulu associer Saint François à ce désastre.

L'on sait également que Saint Bonaventure, né en 1221, n'entra dans l'ordre de Saint-François qu'en 1248, qu'il obtint une chaire de théologie à Paris en 1253 et ne fut élu qu'en 1256 général de son ordre.

Enfin, une charte authentique de 1278, montre qu'à cette époque le vieux seigneur d'Avaugour venait d'entrer comme novice au couvent des cordeliers qu'il avait fondé et où il mourut en 1281.

Il n'y a donc, au point de vue historique, absolument rien à tirer de la complainte des cordeliers de Dinan, composition romanesque comme il en a été tant faites au moyen-âge sur les croisades (166) et qui, en l'occurrence, rappelait sa fondation par un illustre seigneur, issu des ducs de Bretagne, en y faisant intervenir habilement St Louis, roi de France et Saint Bonaventure.

(166) Voir par exemple le poème anglo-normand sur la bataille de la Mansourah et la mort de Guillaume Longue-Epée, Edition Francisque Michel, Paris, 1881.

..

Il est toutefois remarquable de voir mentionnée, en tête de cette pièce, la date de 1241, précisément indiquée par l'obituaire comme celle de la fondation du couvent, et qu'il était probablement impossible à l'auteur de modifier parce qu'elle était alors trop connue. Nous en voulons la preuve dans une curieuse charte apocryphe relatant l'échange, par les moines du Tronchet à Olivier de Coetquen, de l'ancien hôtel de l'évêque de Saint-Malo à Dinan et sa donation par ce seigneur aux cordeliers, charte qui porte également, et sans doute pour les mêmes raisons, cette même date de 1241. C'est en vertu de cet acte que les seigneurs de Coetquen se prétendaient, eux aussi, fondateurs du couvent (167).

La date de 1251, proposée par du Paz, est d'ailleurs controuvée par plusieurs chartes authentiques mentionnant antérieurement les frères mineurs de Dinan, entre autres le testament de Mabaut de Pordic, par lequel cette généreuse dame leur laissa en 1247 vingt rais de froment pendant cinq ans (168), et le testament d'Havoise, femme de Bertrand Pagnon, par lequel il leur est légué en 1249 la somme de dix sols (169).

La date du 24 janvier 1241, indiquée par l'obituaire des cordeliers comme celle de la fondation de leur couvent, n'a donc aucune raison, bien au contraire, d'être suspectée et modifiée. Il est à remarquer d'ailleurs qu'elle s'accorde parfaitement avec le retour de la croisade de 1239 à laquelle prit part Henry d'Avaugour.

II

Rameau d'Avaugour indéterminé

Presque toutes les généalogies d'Avaugour, qui font de Guillaume l'auteur de la branche du Parc, lui donnent à tort, ainsi que nous l'avons démontré, un fils cadet Guillaume dont nous n'avons pu retrouver l'attache véritable. Nous suivrons ci-dessous la généalogie de ce rameau généralement indiquée (170).

(167) Bibl. Nat., f. fr., 22337, fol. 192.

(168) *Anciens Evêchés*, t. IV, p. 128.

(169) *Anciens Evêchés*, t. III, p. 123.

(170) Voir entre autres : Bibl. Nat., f. fr. 22327. Nous n'avons retrouvé aucun texte concernant cette branche.

4° Françoise, dame de Boursay en Vendomois, épouse par contrat du 5 septembre 1516 de Foulques de Courtarvel, fils d'Ambroise et d'Anne de Pezé, puis de René du Veille, s^r de Courtimont.

5° Catherine, épouse en 1530 de Louis Marafin, s^r des Notz et de Rochecot, fils de Louis et de Peronnelle de Liniers.

VI *ter.* — Jacques épousa Catherine de la Baulme-Montrevel, fille de Marc et d'Anne, comtesse de Chateaufvillain, dont :

1° Jean, comte de Chateaufvillain, s^r de Courtalain, baron de Grancey, etc., époux en 1570 d'Antoinette de la Tour, fille de Gilles, baron de Limeuil, et de Marguerite de la Cropte, dame de Lanquais. Il mourut sans enfant le 14 septembre 1572 et sa veuve se remaria en 1574 à Charles-Robert de la Mark, comte de Maulevrier, fils de Robert et Françoise de Brezé, et veuf de Jacqueline d'Averton.

2° Pierre (alias François), s^r de Laresses, décédé sans alliance avant son frère.

3° Bernard, décédé jeune.

4° Léonard, décédé jeune.

5° Jacqueline, héritière de ses frères, comtesse de Chateaufvillain, dame de Courtalain et Laresses. Elle épousa le 24 janvier 1550, Pierre de Montmorency, marquis de Thury et baron de Fosseuse.

6° Madeleine, épouse en 1550 de Claude d'Orgimont, s^r de Merry-sur-Oise, échanson du roi, fils de Merry et de Marie d'O. Elle eut en partage Grancey, les domaines de ses parents situés en Bourgogne, et, comme ses sœurs, un quart de la forêt de Boisruffin.

7° Françoise, dame de Boisruffin et du Plessix d'Arrou, épouse de François Marafin, s^r des Notz, son parent.

8° Autre Madeleine, dame de Launay, Saumeray, Beaumont, Arnouville et Marolles qui épousa : a) Charles de la Chambre, baron d'Aix ; b) Nicolas de Valois, s^r de Manneville.

9° Anne, religieuse.

APPENDICE

I

Sur la fondation du couvent des cordeliers de Dinan

Bien que l'obituaire des cordeliers de Dinan fixe la fondation du couvent au 24 janvier 1241, cette date n'a pas été généralement acceptée.

Du Paz, le premier, a en effet publié une romance, composée probablement par l'un des frères, nous la résumerons brièvement (165).

L'an 1241, Saint Louis passe la mer pour recouvrer la terre sainte avec grand nombre de gens « dévotieux et de bonne créance » dont le connétable de France, « Monsieur Henry, le Baron d'Avagour », qui demeura deux ans à la croisade. La bataille étant acharnée, le connétable invoque le Christ et promet d'édifier dans son palais de Dinan un couvent dédié à Saint François où il se retirera. Le Saint lui apparaît alors et lui promet la victoire. Henry d'Avagour annonce aussitôt cette nouvelle au roi et lui fait part de son désir de quitter le monde. A son retour, il reçoit en Italie l'habit de cordelier des mains de Saint Bonaventure qui l'envoie construire le couvent de Dinan où il se retira et mourut saintement.

Ainsi, d'après cette pièce, c'est au plus tôt en 1243 qu'aurait été fondé le couvent ; mais du Paz, remarquant que Saint Louis ne partit pour la croisade qu'en 1249 indique qu'il faut substituer la date de 1251 à celle de 1241 admise jusqu'alors, opinion qui a été généralement adoptée depuis, par Odoric, les auteurs des Anciens Evêchés et la comtesse de la Motte Rouge entre autres.

(165) La romance trouvée par du Paz, du xv^e siècle, était sans doute l'original, car sa composition est manifestement postérieure au rattachement de la Bretagne à la France. Le texte a été si souvent reproduit que nous jugeons inutile de le donner à notre tour. Voir : Bibl. Nat., t. fr. 22325, fol. 491 ; — Odoric : *Recherches sur Dinan et ses environs*, p. 317 ; — de Couffon de Kerdellech : *Recherches sur la Chevalerie du duché de Bretagne*, t. I, p. 246 ; — comtesse de la Motte-Rouge : *Les Dinan et leurs vassaux*, p. 155 (extraits) ; — Le Monnier, loc. cit., p. 77 (extraits).

Il est également à remarquer que l'image de Notre-Dame des Vertus, soit disant donnée par saint Bonaventure à Henry d'Avagour et portant encore cette mention dans l'église Saint-Sauveur de Dinan, présente tous les caractères du xv^e siècle comme il est d'ailleurs indiqué dans l'inventaire des objets mobiliers classés monuments historiques.

I. — Guillaume, indiqué fils cadet de Guillaume et de Catherine, dont :

II. — Amaury, époux de Jeanne de Montaigu, dont :

III. — Henry, époux de Jeanne de Brive, dont :

1° Pierre, qui suit.

2° Guillaume, époux de Jeanne de Maynault, dont : (171)

a) Guyon, époux de sa cousine germaine Jeanne.

b) André, époux de sa cousine germaine Renée.

3° Jeanne.

IV. — Pierre, époux de Jeanne de Doulen, dont :

a) Jeanne, épouse de son cousin germain Guyon (172).

b) Renée, épouse de son cousin germain André.

III

Combat de Mont en Paelve

(Extrait de la branche des royaus lingnages de Guillame Guiart [173])

.....
La bataille au duc de Bretagne
Qui de l'escrit n'est pas ostée
Se reste après cens acostée
Où li dux les atropela
O li de Belevile la
Très bien atournez à devise
Guillaume et mesire Morise,

(171) Le manuscrit Bibl. Nat., f. fr. 5681, p. 773, indique comme variante peu probable : Guillaume, époux d'Isabeau de Maynault, dont Guy époux d'Isabelle de Carbonel, dont Guyon et André.

(172) Le même manuscrit indique de façon erronée comme fils de Guyon et de Jeanne, Guillaume, époux de Perrette Le Balf, du rameau de Courtalain, dont les actes authentiques permettent de suivre l'origine et la filiation.

(173) *Historiens de France*, t. XXII, p. 290.

De Guergolle monseur Jouhan,
Rochefort et Alain Gouan,
Montfort et de Coiquien Raou,
Dynan, Bodives, Discaou,
Henry d'Avaugour, Biaumanoir
Et autres qui de remanoir
Se metront ains en aventure
Que leu dus ait mal ne laidure.
Jouxte les Bretons coste à coste
Desquieux nombreu li mien cuer s'oste
Car ja n'estent que j'en contance
Se met li preuz Loiz de France.
.....

IV

Enquêtes sur les juveigneurs d'Avaugour [174]

Par une enquête par témoins faite à la barre de Guingamp ressort de Gouelou sur le fait du rachapt du s^r de Chateaubriant contesté par le s^r de Montafilant le 26 novembre 1419, il conste par toutes les dépositions que les juveigneurs d'Avaugour sont le sire de Quintin, le sire de Kergorlay à cause de Quemper-Guezennec, le s^r de Chateaubriant à cause de ce qu'il a en Gouelou comme le sire de Montafilant ; le vicomte de Coetmen à cause de ce qu'il a en Gouelou ; le s^r de Kerenraes à cause de la terre de Lehart ; le s^r de la Feillée à cause des fiez de Tressineau et de Lanuen (Lantic ?) ; le s^r de la Hunaudaye à cause de ce qu'il en Tregomeur-Gouellou et à Plelou. et chacun d'eux se délivre à congé de personne et menée et dit Fon Helory de la paroisse de Quemper-Guezennec avoir ouy dire à Jean Hellory son père, âgé quand il mourut de 80 ans, que les susdits sont juveigneurs d'Avaugour et en sont issus et partis.

Jehan Pridou, autre témoin, ajoute aux denommez Messire Guillaume d'Avaugour à cause de ce qu'il a sur la colue et moulins de Châtelaudren et en Plérin. Guillemot du Rufflay des Landes, de la paroisse de Lannitic, âgé de 80 ans, dit que le sire de Quintin est issu et party d'Avaugour et en prit les armes ; que le s^r de Chateaubriant issit et partit d'une fille d'Avaugour et que les terres qu'il a en Gouellou en furent le partage ; que son père servait l'ayeul du

(174) Bibl. Nat., f. fr. 23218, pp. 1 et 3.

dit s^r de Montafilant, lequel s^r était fils d'une fille d'Avaugour ; que son père qui avait nom Guillaume avait environ 100 ans quand il mourut et avait demeuré par longtemps avec Messire Rolland de Dinan, (qu'il) lui avait assuré que Guillaume d'Avaugour était issu d'Avaugour.

M^e Eon s^r de Kerenraes, autre témoin, ajoute aux susdits juveigneurs le vicomte de Rohan à cause des fiez et revenus qu'il a en Gouellou ; dit que le duc de Bretagne eut le rachapt de M^e Pierre de Kerenraes père de lui témoin, que le duc Charles le leva durant le temps qu'il régna comme duc sur la terre de Lehard.

M^e Charles de Kerenraes, ch^r, âgé de 54 ans, frère du s^r de Kerenraes son aîné, dit que le duc eut le rachapt de s^r de Quintin dernier décédé, frère du s^r de Quintin de ce jour et que les ducs avaient eu le rachapt de la terre de Lehard par le decez de M^e Pierre de Kerenraes son père ; que le s^r de Kerenraes son aîné avait épousé la sœur du sire de Quintin ; que Rolland de Kergorlay, derrain décédé, l'avait assuré des mêmes choses.

Guillemot du Rufflay, témoin sus-nommé, avait dit que le s^r de Rohan est issu d'une fille d'Avaugour et ce pour certain et que les terres qu'il a en Ploenez et à Plourivo en sont issues.

Et généralement tous les témoins attestent que tous les sus-nommés sont juveigneurs d'Avaugour, qu'ils se délivrent tous de la même forme et manière aux barres différentes de Pempoul, Lanvolon, Châtelaudren, etc., et y ont fait mention d'une Jeanne d'Avaugour lors vivante.

Par autre enquête faite d'office à Guingamp sur le fait des rachats échus en Gouellou et des juveigneurs issus de la Maison d'Avaugour à la requête du Procureur par Pierre Cabournays sénéchal du Duc pour l'an de rachat, faite le dit an 1416, le 5 février, et parachevée le 1^{er} juin 1418 :

Rolland de Kergorlay dépose qu'il est certain que les S^{rs} de Chateaubriant, le S^r de la Hunaudaye, le Vicomte de Rohan, le sire de Kerenraes, Messire Guillaume d'Avaugour sont juveigneurs d'Avaugour et que leurs terres sont parties de l'héritage et richesses d'Avaugour. Item que les terres et héritages de la Feillée, la vicomté de Coetmen sont issues d'Avaugour et même que le Vicomte de Coetmen souloit naguères porter les armes d'Avaugour à une différence d'or. Item que la seigneurie de Quemper-Guézennec en était issue. Henry Tanguy dépose avoir ouy dire à Messire Jehan de Coetmen, père de Messire Rolland derrain décédé et au dit Messire Rolland qu'ils étaient issus de la Maison d'Avaugour et disait le dit Rolland qu'il devait

porter les armes d'Avaugour avec différence et que ses prédécesseurs y renoncèrent quand ils furent mariez à la vicomtesse de Tonquédec et avait ledit Tanguy demeuré environ 40 ans avec les dits seigneurs de Coetmen.

Jehan de la Haye de la paroisse de Plœrnet dit avoir ouy dire à sa mère et à Rolland de Kergorlay son oncle et à Aliette de Kerguez qui fut femme de Olivier de Munhorre que tous les surnommés sont de la juveigneurie d'Avaugour et que le vicomte de Coetmen issu d'un fils d'Avaugour.

Rolland de la Haye, frère germain du susdit Jean son aîné dit tout comme luy et en outre dépose avoir ouy dire à M^e Jehan de Coetmen et à Messire Geoffroy de Coetmen, frères germains, qu'ils étaient issus de la Maison et Seigneurie d'Avaugour.

Geoffroy de la Haye, âgé de 47 ans, dépose tout comme Jehan de la Haye son frère. Eon de la Haye, âgé de 49 ans, de la paroisse de Plœrnet, comme Rolland et Geoffroy ses frères.

Alain le Moaine de la paroisse de Quemper-Guézennec dit qu'il a vu dame Marguerite d'Avaugour qui fille d'Avaugour estait et ayeule fut du vicomte de Rohan, mère de sa mère.

Alain Robin de la paroisse de Pordic dépose à certain que le Vicomte de Coetmen issu d'Avaugour et que la terre de Coetmen en partit.

Jehan de Kernevenoy, âgé de 60 ans, dépose comme les autres (175).

(175) Ces deux enquêtes, fort importantes pour l'histoire du Goelo, indiquent plus exactement les héritages échus en Goelo aux juveigneurs de Penthièvre et d'Avaugour. Le Quintin fut comme l'on sait donné en apanage à Geoffroy Boterel, frère cadet d'Henry premier seigneur d'Avaugour, et Coetmen à Geslin, frère du comte Alain. Les vicomtes de Rohan eurent plusieurs alliances avec les Penthièvre et les Avaugour. Alain, fils d'autre Alain et d'Alienor de Porhoet, épousa Ysabeau de Léon, fille de Conan et d'une sœur du comte Alain qui lui apporte des biens en Yvias et en Plourivo ; autre Alain, son fils, épousa Agnès d'Avaugour qui eut en dot la garenne de Goelo. Enfin, Jean épousa Jeanne de Léon, fille aînée de Marguerite d'Avaugour. L'enquête est erronée en ce qui concerne Tressignaux, fief qui fut donné à Geoffroy de Tournemine, sénéchal de Penthièvre, par le comte Alain « *pro servitio suo* », don auquel Guyomar de Léon ajouta toute la forêt de Pleguien. Plus tard, ce fief passa aux La Feillée par alliance et s'ils le tenaient ainsi en juveigneurie d'Avaugour, c'était par suite d'un don et non d'une alliance avec cette Maison. L'alliance Kergorlay-Avaugour a-t-elle également existé, ce qui supposerait la mort sans hoirs de Guéthénoc vicomte de Quemper en 1209, nous n'avons pu éclaircir ce point. Certes, à l'époque de l'enquête il y avait bien une alliance Kergorlay-Avaugour, ou plus exactement Kergorlay-Léon puisque l'on sait que Marie de Léon, l'une des filles cadettes d'Henry et de Marguerite d'Avaugour épousa Jean, sire de Kergorlay, fils d'autre Jean et de Marie de Bieux, mais il y avait plus d'un siècle que la vicomté de Quemper Guézennec était dans cette maison.

